







06 ÉDITORIAUX

08 FILIERIS, L'OFFRE DE SANTÉ DE LA CANSSM

11 GOUVERNANCE

- 11 Le conseil d'administration
- 12 Les commissions
- 13 L'organigramme de la CANSSM
- 14 COG 2018-2021 : objectifs tenus
- 14 Une nouvelle COG

16 TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2021

01

19 LA CRISE SANITAIRE

- 20 Filieris mobilisé dans la campagne de vaccination contre la Covid-19
- 20 La mise en œuvre de l'obligation vaccinale et du passe sanitaire
- 21 La mise en œuvre du RETEX 2020

04

39 L'AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DU GROUPE

- 40 Un pilotage de la performance structuré
- 40 Les évolutions d'organisation de certaines fonctions supports
- 40 L'optimisation des processus (projet ARP)
- 41 Les politiques nationales de gestion
- 43 La responsabilité sociétale



02

23 DES RÉPONSES AUX ENJEUX DE SANTÉ

- 24 Des soins de qualité et une prise en charge attentive à tous
- 27 Le maintien de l'accès aux soins dans les territoires

03

29 LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SANTÉ

- 30 L'adaptation des composantes de l'offre de santé
- 35 Les résultats financiers

05

45 L'ACCOMPAGNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

- 46 L'évolution des métiers
- 47 L'évolution des compétences
- 48 Les évolutions réglementaires
- 48 Un dialogue social actif

06

51 LA QUALITÉ DE SERVICE SUR LES MISSIONS ASSURANTIELLES

- 52 L'assurance-maladie et l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles
- 52 L'assurance vieillesse, invalidité, décès
- 55 L'action sanitaire et sociale

59 DONNÉES FINANCIÈRES

- La maîtrise des risques
- La certification des comptes



« Préparer un avenir pérenne pour Filieris en engageant le dialogue avec tous les acteurs impliqués. »

Philippe Georges, Président

2021

s'est révélée, à nouveau, une année dense, riche, encore chahutée par la crise sanitaire. Filieris, au travers de son offre de santé et surtout, grâce à la mobilisation sans faille de ses équipes, a su répondre aux besoins particuliers générés par cette crise, tant dans la prise en charge des malades que dans la campagne de vaccination.

Mais cette année n'a pas été uniquement consacrée à la réponse à cette pandémie. Elle a aussi vu l'élaboration de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion de la CANSSM, votée sans opposition par le conseil d'administration du 16 décembre 2021.

Elle apporte une nouveauté importante puisqu'elle engage un processus d'évolution de l'organisation de Filieris par un rapprochement avec la CNAM, un service public qui gère également des établissements de soins. Si les modalités de ce rapprochement restent à inventer, la convention d'objectifs et de gestion en définit les principes : la pérennité des structures de soins, le maintien de la qualité de service, la sauvegarde des droits des personnels et la préservation de la gouvernance.

Il s'agit donc bien, à présent, de préparer un avenir pérenne pour Filieris en engageant le dialogue avec tous les acteurs impliqués.

Alors que mon mandat à la présidence du conseil d'administration vient d'être renouvelé, je suis heureux d'accompagner les évolutions futures d'un organisme mu par de hautes ambitions dans sa mission de santé : lutte contre les inégalités d'accès aux soins, maintien de l'offre médicale dans les déserts médicaux, suivi attentif des patients - au premier rang desquels les affiliés miniers - développement de la prévention.

J'ai confiance en notre capacité collective de relever le défi car je constate, à chacun de mes déplacements dans nos structures, le haut niveau de prestations des équipes Filieris, leurs compétences, leur engagement et leur générosité envers les patients.

Revue de l'année 2021

...

par Gilles de Lacaussade, Directeur général



CRISE SANITAIRE

L'épidémie de la Covid-19 a continué à dominer l'année 2021, au gré des "vagues" successives. La mobilisation des équipes Filiéris a été remarquable et unanimement saluée. Outre la prise en charge des patients dans nos établissements, nos centres de santé et à domicile, nous avons contribué activement aux campagnes de vaccination. Nos professionnels de santé, eux-mêmes vaccinés et montrant l'exemple, ont vacciné résidents, patients et collègues et ont renforcé les centres de vaccination. À la demande des autorités locales, Filiéris a même abrité et organisé des centres de vaccination territoriaux. Nous avons aussi été force d'innovation avec, par exemple, le dispositif "Chrono'Dose". Je remercie tous les salariés, en première ligne comme en soutien, qui nous ont permis de remplir notre mission ô combien essentielle.

Une nouvelle COG

L'année 2021 était la dernière de la précédente convention d'objectifs et de gestion (COG). Dans le contexte de la crise sanitaire, l'essentiel des engagements ont pourtant été tenus, tant en matière d'orientations stratégiques que d'amélioration des résultats. Sur la période, et malgré une année 2021 exceptionnellement difficile, Filiéris peut être fier de la réduction importante du déficit de son offre de santé.

Comme l'ensemble du personnel, je me réjouis de l'adoption par le conseil d'administration, en décembre 2021, d'une nouvelle COG pour la période 2022-2024. Signe de la confiance de nos tutelles, celle-ci consacre les progrès réalisés, donne les moyens de poursuivre notre action et notre modernisation et fixe un cap rassurant pour l'avenir.

La modernisation de l'offre de santé

L'année 2021 a vu plusieurs adaptations majeures de l'offre de santé : ouverture de centres de santé, labellisation « hôpital de proximité » de la polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux, extension des capacités de plusieurs établissements... Cette belle dynamique a été soutenue par l'avancée concrète d'un vaste plan de modernisation des structures pour offrir aux patients et résidents des conditions d'accueil agréables et aux équipes un cadre de travail attractif. Filiéris est aussi mobilisé pour relever de nouveaux défis : prochaine réforme des soins de suite et de réadaptation, création des services autonomie domicile, recours croissant au numérique en santé...

LES ÉQUIPES

Rien ne serait possible sans des équipes professionnelles, engagées et reconnues.

En 2021, Filiéris a mis en œuvre les mesures du « Ségur de la santé », continué de veiller à l'accompagnement des salariés, notamment par la démarche de GEPP, et signé avec ses partenaires sociaux plusieurs accords structurants.

Pour assurer la meilleure qualité de service, les équipes ont poursuivi l'amélioration de leur efficacité, travaillant sur une simplification des processus, le développement de la dématérialisation et la mutualisation de services supports.

Enfin, chaque jour plus cruciale, notre politique de recrutement, notamment des professionnels de santé, est au cœur de nos préoccupations. Nous la voulons, là aussi, performante, ouverte et créative.



« La CANSSM agit avec les autres acteurs locaux pour le bien-vivre de la population dans les territoires. »

Filieris, l'offre de santé de la CANSSM

OUVERTS, PROCHES, À L'ÉCOUTE

Filieris, l'offre de santé de la CANSSM

La CANSSM, Caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines, a été créée en 1946 pour assurer la gestion du régime spécial de sécurité sociale des mines.

À proximité des principaux puits de mines, elle a installé un réseau de professionnels de santé, autrefois réservés aux mineurs et à leur famille.

La CANSSM dédie désormais son savoir-faire et l'expertise de ses soignants à tous les patients, au travers de son offre de santé Filieris.

Une convention d'objectifs et de gestion pour pérenniser une offre de santé indispensable

La convention d'objectifs et de gestion (COG) de la CANSSM a été approuvée par le conseil d'administration le 16 décembre 2021 et signée par les ministres chargés de la santé et du budget le 2 février 2022.

La 6^{ème} COG de la CANSSM porte sur la période 2022-2024¹.

La santé en action

La CANSSM a pour ambition de permettre à chaque patient d'accéder facilement aux soins, d'être suivi avec attention grâce à une relation qui privilégie le dialogue, de bénéficier d'un parcours de soins plus fluide et donc plus efficace.

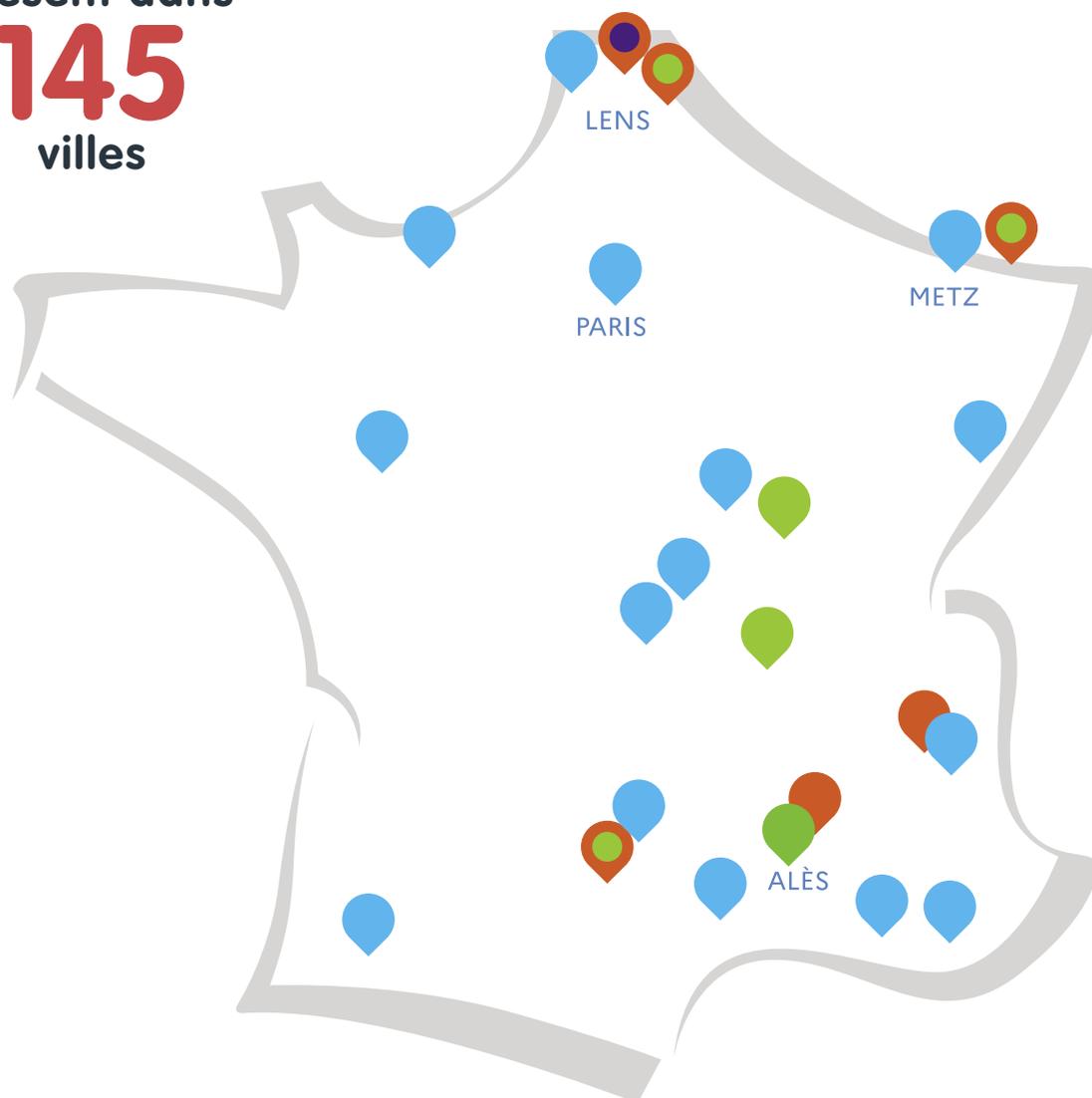
Dans ses territoires d'implantation, les équipes de l'offre de santé Filieris proposent à tous des soins, des services, de l'accompagnement, de la prévention et une attention particulière pour chacun. Au-delà de son rôle médical, elle agit avec les autres acteurs locaux pour lutter contre la désertification médicale et défendre l'égalité d'accès aux soins.

Attachée à ses missions historiques, aujourd'hui déléguées ou transférées à ses partenaires, la CANSSM veille également, grâce à leur collaboration active, à la bonne qualité du service opéré par ces derniers au bénéfice de ses affiliés miniers.

Ainsi, partout et pour tous, elle maintient des valeurs issues de son héritage minier : la solidarité, la qualité des soins, le travail de prévention des maladies, le suivi attentif.

¹ La COG 2022-2024 de la CANSSM est disponible sur le site secumines.org

Filieris
présent dans
145
villes



* Pour les centres de santé, consultations secondaires et annexes.

Santé ambulatoire

Médecine générale et spécialisée, soins infirmiers, centres de santé dentaire, laboratoire d'analyses médicales, kinésithérapie, prévention et santé publique

Établissements

EHPAD, établissements de santé (SSR, USLD, réhabilitation respiratoire), résidences autonomie

Aide et soins à domicile

Aide à domicile, équipes spécialisées Alzheimer

Services

Matériel médical, magasins d'optique

CHIFFRES CLÉS

(AU 31/12/2021)

4 286

collaborateurs

La protection sociale des mines

88 769

affiliés

205 489

retraités

2,18 Md€

de prestations versées :

- Maladie > 829 M€
- Accidents du travail et des maladies professionnelles > 193 M€
- Retraite > 1,16 Md€

L'offre de soins Filiéris

137 centres de santé

regroupant 153 lieux de consultation, dont 126 centres polyvalents, médicaux et infirmiers (regroupant 142 lieux de consultation) et 11 centres dentaires (30 fauteuils dentaires)

22 établissements

- 11 établissements de soins de suite et de réadaptation intégrant 3 unités de soins de longue durée (USLD)
- 11 établissements médico-sociaux dont 6 Ehpad

18 services à domicile

- 16 services de soins infirmiers (1 638 places)
- 2 services d'aide à la personne ou services polyvalents d'aide et de soins à domicile

1 laboratoire de biologie médicale

1 service de vente et de location de matériel médical

4 magasins d'optique

24 pharmacies

L'ACTIVITÉ EN

2021

201 913 patients en médecine générale : plus de 3 patients sur 4 sont désormais affiliés à un autre régime que le régime minier.

Filiéris représente 35 % des centres de santé polyvalents ou médicaux adhérents à l'accord national des centres de santé.

5 871 clients de l'aide à domicile

5 018 patients pris en charge dans les établissements de santé dont 349 en HAD (hospitalisation à domicile)

2 794 patients pris en charge en SSIAD

701 résidents dans nos établissements médico-sociaux (Ehpad et résidences autonomie)

461 683 ordonnances servies par les officines minières

12 446 ventes enregistrées dans les magasins d'optique Filiéris



Gouvernance

Le mandat des administrateurs s'est achevé le 30 mars 2022. Le conseil d'administration a été renouvelé par arrêté du 10 mars 2022, son président par décret du 28 mars 2022. Pour retrouver la composition des instances 2021, voir le rapport annuel 2020.

Le conseil d'administration

Composition au 10 mai 2022*

Président	Philippe GEORGES
Vice-présidents :	Salvatore DI ROSA (CFDT) Bernard COSTE (CGT) Michel REGEREAU (ANGDM) Laurent BERGEOT (ANGDM)

Représentants des affiliés

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> ● CGT Richard CAUDY Bernard COSTE Freddy MAUGIRON	Jean-Paul BOYER Michel EIDENSCHENCK Hervé SABBA
<ul style="list-style-type: none"> ● CFDT Salvatore DI ROSA Mohamed DRICI Monique WENNER	François DOSSO Josiane CLAVELIN Denis SCHMIDLIN
<ul style="list-style-type: none"> ● FO Dominique DIAGO Joëlle LIEBHARDT Marie-Paule MATHON	Éric CASTEL Edouard DAPVRIL Joël BIGOURD
<ul style="list-style-type: none"> ● CFTC Éric GROH Gilbert LECHARDEUR Georges PINA	Serge BOULINGUEZ Robert JUTKOWIAK Kurt SCHIRLE
<ul style="list-style-type: none"> ● CFE/CGC Francis CAYEN Alain CUVILLIER Daniel GOSSET	Daniel BROGNIART Roger COLONEL Pierre KORPAL

Représentants des exploitants et anciens exploitants – ANGDM

Titulaires	Suppléants
Fabienne BARDIN Laurent BERGEOT Isabelle BITOUZET Sylvain DUDA Michel REGEREAU Christian ROUGIER Céline SCHUMPP Léon VALIN	Karine ARTHUR François BAUDET Joïc BERTHAUD Grégory BREIT Valérie DUPUIS-BARRIERE Emmanuelle LE FEVRE Claude PERUSSEL Serge SPROCQ

Personnalités qualifiées

Mohamed ABDELATIF
Philippe RENARD
Jean-Marie SPAETH
Jean-Dominique TORTUYAUX
Danielle TOUPILLIER

Représentants de la CNAM

Titulaires	Suppléants
Fabrice GOMBERT David OLLIVIER-LANNUZEL	Yves LAQUEILLE Sofi LEROY

Représentants du personnel

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> ● CGT Karen ROSSI	Aurore DUTAILLY
<ul style="list-style-type: none"> ● UNSA Xavier DEFFRENNES	Christine BÉRARD

Commissaires du Gouvernement

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> ● Direction de la Sécurité sociale Christine LABAT	
<ul style="list-style-type: none"> ● Direction du Budget Richard BORDIGNON	Matthieu LANNES

Représentant du ministre chargé des Mines

Charlotte NUDELMAN-PETIT, Direction de l'énergie

CEGEFI

Michel LEJEUNE

* Après renouvellement intervenu le 30 mars 2022

Les commissions*

Commission de l'offre de santé et de soins

Président : Richard CAUDY

Vice-président : Gilbert LECHARDEUR

Représentants des affiliés

Titulaires

Richard CAUDY
Alain CUVILLIER
Dominique DIAGO
Gilbert LECHARDEUR
Monique WENNER

Suppléants

Bernard COSTE
Francis CAYEN
Joëlle LIEBHARDT
Éric GROH
Salvatore DI ROSA

Représentants des exploitants (ANGDM)

Titulaires

Fabienne BARDIN
Isabelle BITOUZET
Claude PERUSSEL
Christian ROUGIER
Léon VALIN

Suppléants

Emmanuelle LE FEVRE
Karine ARTHUR
Joïc BERTHAUD
François BAUDET
Céline SCHUMPP

Personnalités qualifiées

Titulaire : Mohamed ABDELATIF

Suppléant : Jean-Dominique TORTUYAUX

Représentant de la CNAM

Fabrice GOMBERT Sofi LEROY

Commission de gestion

Président : Éric GROH

Vice-présidente : Marie-Paule MATHON

Représentants des affiliés

Titulaires

Salvatore DI ROSA
Michel EIDENSCHENCK
Daniel GOSSET
Éric GROH
Marie-Paule MATHON

Suppléants

Monique WENNER
Richard CAUDY
Alain CUVILLIER
Georges PINA
Joël BIGOURD

Représentants des exploitants (ANGDM)

Titulaires

Fabienne BARDIN
Laurent BERGEOIT
Isabelle BITOUZET
Céline SCHUMPP
Léon VALIN

Suppléants

François BAUDET
Sylvain DUDA
Michel REGERAU
Christian ROUGIER
Claude PERUSSEL

Représentant de la CNAM

Titulaire : Fabrice GOMBERT

Suppléant : Sofi LEROY

Personnes qualifiées

Titulaire : Jean-Marie SPAETH

Suppléant : Philippe RENARD

Commission de l'action sanitaire et sociale

Président : en attente de l'élection

Représentants des affiliés

Titulaires

Francis CAYEN
Bernard COSTE
Salvatore DI ROSA
Joëlle LIEBHARDT
Kurt SCHIRLE

Suppléants

Alain CUVILLIER
Jean-Paul BOYER
Josiane CLAVELIN
Éric CASTEL
Robert JUTKOWIAK

Représentants des exploitants

Titulaires

Karine ARTHUR
Fabienne BARDIN
Isabelle BITOUZET
Emmanuelle LE FEVRE
Christian ROUGIER

Suppléants

Valérie DUPUIS-BARRIERE
Léon VALIN
Sylvain DUDA
François BAUDET
Claude PERUSSEL

Personnalités qualifiées

Jean-Dominique TORTUYAUX

Danielle TOUPILLIER

Commission de recours amiable

Président : en attente de l'élection

Représentants des affiliés

Titulaires

Serge BOULINGUEZ
Hervé SABBA

Suppléants

Dominique DIAGO
François DOSSO

Représentants des exploitants

Titulaires

Léon VALIN
Sylvain DUDA

Suppléants

Gregory BREIT
Karine ARTHUR

Secrétariat

Secrétaire : Romain BERTHIER (CDC), adjoint au responsable du service juridique de la direction appui aux fonds et à la gouvernance.

Secrétaires adjoints :

• **pour la CDC** : Séverine CARDOT-MOAL, responsable de l'unité contentieux du service juridique de la direction appui aux fonds et à la gouvernance.

• **pour la CPAM de l'Artois** : Sophie LECLERCQ-VOISIN, responsable du service contentieux général.

• **pour la CPAM de la Moselle** : Marie-Pierre SCHOUG, responsable adjointe du service contentieux général.

Co-secrétaires adjoints :

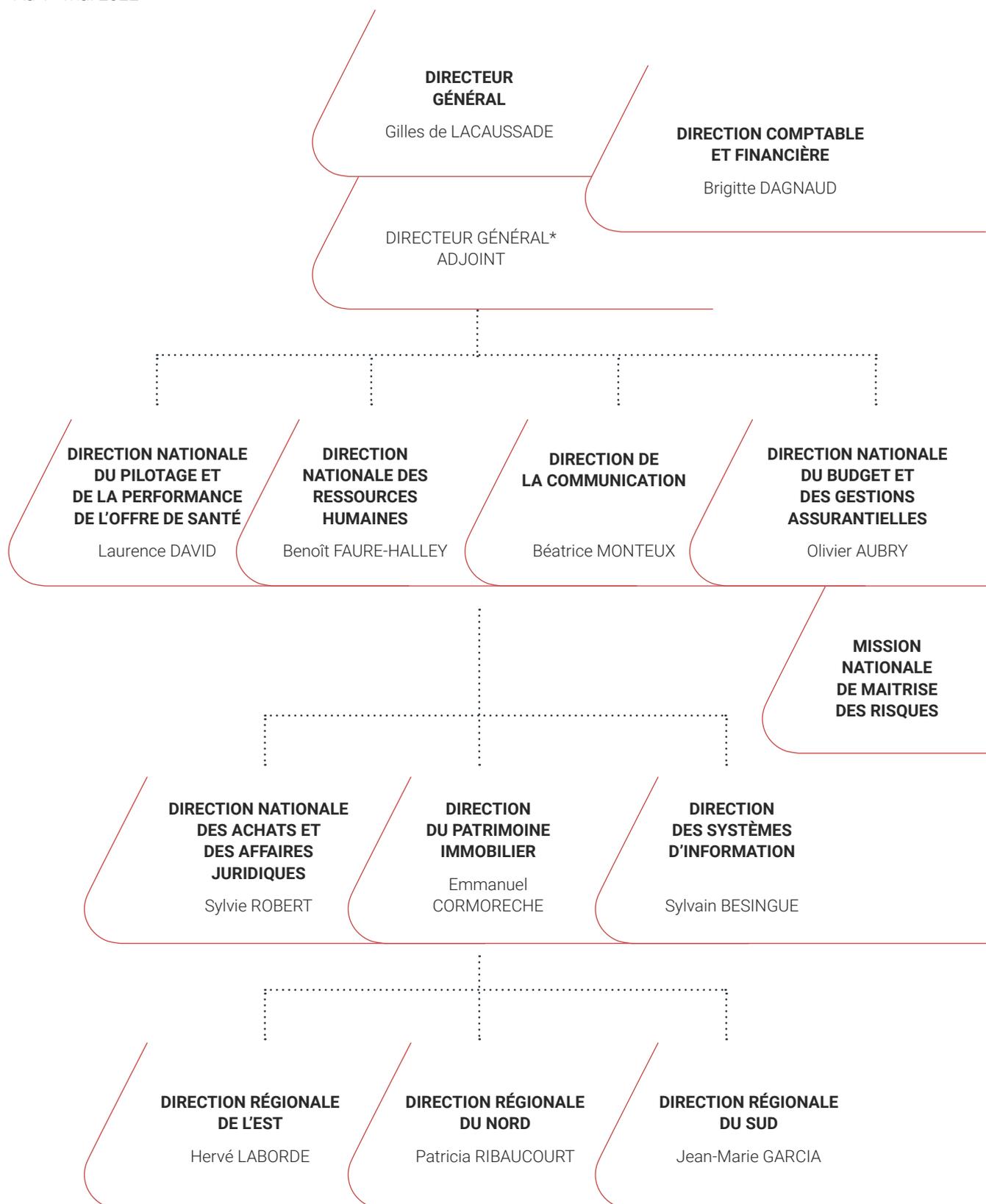
• **pour la CPAM de l'Artois** : Vincent DEGROOTE, référent juridique CRA.

• **pour la CPAM de la Moselle** : Anne-Marie WAGNER, responsable du département CTX-LCF.

* Composition issue du renouvellement de 2022

L'organigramme de la CANSSM

Au 1^{er} mai 2022



* Poste occupé par Yves Aid jusqu'au 7 avril 2022

COG 2018-2021 : OBJECTIFS TENUS

L'année 2021 était la dernière de la précédente COG. Celle-ci présente un bilan satisfaisant au regard des engagements pris, tant en matière d'orientations stratégiques que de réduction des déficits.

Le déficit était de -24,9 M€ en 2017. En 2021, il est de -17,9 M€, soit une diminution de 28 %. Hors effet DIPA (voir plus loin), cette baisse est de 35 % par rapport au résultat de 2017.

En matière d'engagements stratégiques, Filieris a poursuivi sa mutation avec des adaptations continues de son offre de santé : diversification de l'activité de ses établissements de soins de suite et de réadaptation (accueil de jour pédiatrique à Freyming-Merlebach, labellisation hôpital de proximité pour la polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux, extension des capacités...); regroupements ou création de centres de santé ; nouvelle organisation du laboratoire de biologie médicale...

Ces évolutions ont été conduites en lien étroit avec l'ensemble des acteurs du territoire : agences régionales de santé (ARS), communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), mais aussi communes, départements, régions. Ces liens ont été consolidés lors de la crise sanitaire et ont prouvé le caractère indispensable de l'offre de santé Filieris dans des territoires souvent sous-dotés médicalement.

Un vaste plan de modernisation des structures a été conduit pour un meilleur accueil des patients et résidents et pour offrir aux équipes un cadre de travail agréable.

De nombreux travaux ont été menés pour améliorer l'efficacité du groupe, via la simplification de ses processus (avec le projet ARP, par exemple), le développement de la dématérialisation et la mutualisation de services supports.

Les missions historiques de la CANSSM sur la gestion du régime de sécurité sociale des mines, confiées à des partenaires, ont fait l'objet d'un suivi attentif.

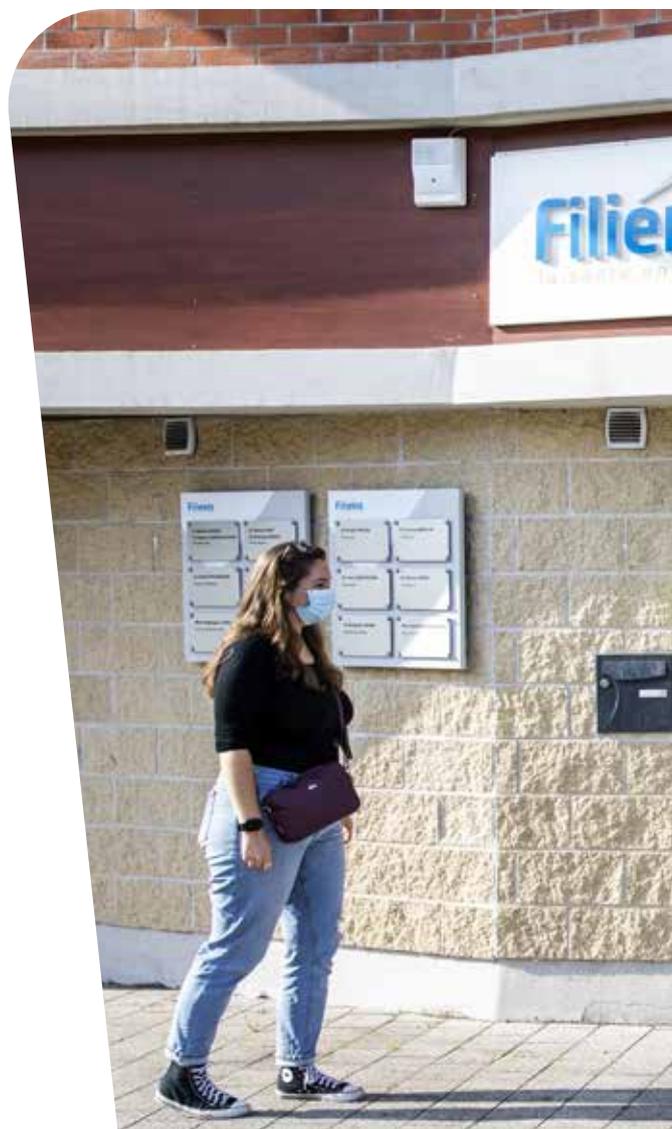
Enfin, dans ce contexte en mouvement auquel est venue s'ajouter la crise sanitaire, Filieris a veillé à l'accompagnement des collaborateurs, par la mise en œuvre d'une démarche de Gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels et la signature avec ses partenaires sociaux de nombreux accords.

UNE NOUVELLE COG

Le second semestre de l'année 2021 a été consacré à l'élaboration d'une nouvelle COG. Des propositions ont été travaillées avec les managers de Filieris lors d'un séminaire d'encadrement qui ont permis d'identifier les actions à mettre en œuvre au regard des axes prioritaires de développement. D'intenses concertations ont été conduites avec les fédérations de mineurs et les organisations syndicales.

Conclue pour la période 2022-2024, la COG a été approuvée par le conseil d'administration de la CANSSM le 16 décembre 2021.

Elle a pour objectifs de poursuivre la transformation engagée depuis plusieurs années et de garantir la pérennité de l'offre de santé Filieris, dans le respect des valeurs du régime minier. La COG pose le cadre d'une réflexion sur l'avenir à long terme du régime minier et la pérennisation de son offre de santé. Dans ce contexte, un rapprochement avec la CNAM sera travaillé.



COG 2018-2021 – QUELQUES-UNES DES ACTIONS RÉALISÉES

UNE DÉMARCHE QUALITÉ
ÉTENDUE À TOUTES
LES STRUCTURES
(CERTIFICATION DE TOUS LES
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ)

UN DÉFICIT
RÉDUIT DE
28 %

89 %
DU SCHÉMA DIRECTEUR DES SYSTÈMES
D'INFORMATION RÉALISÉ

73
BIENS IMMOBILIERS NON
STRATÉGIQUES VENDUS
(SOIT PRÈS DE 25 000 M²)

+ 25
POINTS DE TAUX
D'OUVERTURE SUR
LA PATIENTÈLE
EN MÉDECINE GÉNÉRALE

90
SITES ÉQUIPÉS D'UNE NOUVELLE
SIGNALÉTIQUE



Temps forts de l'année 2021



JANVIER

- Les premières vaccinations contre la Covid-19 débutent dans les Ehpad Filieris.
- Ouverture du centre de santé de Blaye-les-Mines (81).



FÉVRIER

- Réception partielle et poursuite des travaux à l'établissement de santé de la Pomarède (30).



MARS

- La vaccination est étendue dans les centres de santé Filieris. Ouverture du centre de vaccination de Bertinchamps à Lens (62).



MAI

- Extension de la vaccination contre la Covid-19 à toute la population.
- Début des travaux au siège social parisien et à la résidence d'hébergement temporaire de la Motte-d'Aveillans (38).
- Ouverture du centre de santé de Wailly-les-Arras (62).



JUIN

- Inauguration du centre de santé de Bruay-sur-l'Escaut (62).
- E-Journée médicale nationale, le 4 juin.



JUILLET

- Inauguration du centre de santé de Courcelles-lès-Lens (62).
- Certification NF Service par l'AFNOR du Spasad Filieris du Nord pour l'ensemble de ses activités.



AOÛT

- Un jardin autonomie pour l'Ehpad Filieris de la Plaine de Scarpe (Lallaing, 59).



SEPTEMBRE

- Séminaire d'encadrement sur la future COG.
- Mise en œuvre de l'obligation vaccinale.



OCTOBRE

- Inauguration du centre de santé de Behren-lès-Forbach (57).
- Ouverture du centre de santé de Lens-Gare (62).



NOVEMBRE

- Pose de la 1^{ère} pierre du centre de santé de Saint-Martin-de-Valgagues (30).



DÉCEMBRE

- Approbation de la COG 2022-2024 par le conseil d'administration de la CANSSM du 16 décembre.
- Ouverture du centre de santé d'Anzin (59).
- La polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux (81) labellisée « hôpital de proximité ».



0 La crise sanitaire

Après une année 2020 bouleversée par la crise sanitaire et au sortir d'une « deuxième vague » ayant cette fois touché toutes les régions, Filieris a poursuivi son implication dans la lutte contre l'épidémie de la Covid-19 tout au long de 2021.

En lien avec les ARS, les établissements de santé Filieris (La Roseraie, Le Surgeon et Escaudain dans les Hauts-de-France, la polyclinique Sainte-Barbe, le centre de réhabilitation respiratoire de Folcheran et l'établissement de La Pomarède dans le Sud, les établissements de Moselle-Est dont Freyming-Merlebach) ont continué d'accueillir au sein d'unités dédiées des patients atteints de la Covid-19 pour soutenir les hôpitaux de leurs secteurs.



FILIERIS MOBILISÉ DANS LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Dès la fin de l'année 2020, outre la gestion de l'épidémie, Filieris s'est préparé à la première phase de la campagne de vaccination qui concernait les personnes résidant en Ehpad et USLD ainsi que les professionnels de santé de plus de 50 ans ou à risque. Les premières doses ont été réceptionnées en janvier et la vaccination a démarré aussitôt.

Pendant toute cette première phase, nombre de médecins et infirmières des centres de santé Filieris ont, par ailleurs, assuré des permanences au sein des centres de vaccination Covid-19 en partenariat avec les centres hospitaliers, les municipalités et les CPTS. La vaccination au sein des centres de santé Filieris a quant à elle débuté en mars.

Dans les Hauts-de-France, Filieris s'est fortement mobilisé dans l'accélération de la campagne de vaccination souhaitée par le gouvernement en montant avec les partenaires locaux un important centre de vaccination à Lens. Un médecin Filieris en a assuré la coordination, sous l'égide de la CPTS Lens-La Gohelle dont Filieris est membre.

Enfin, Filieris a été partie prenante de l'organisation et du fonctionnement de plusieurs centres de vaccination. Dans le Sud, la polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux (Tarn) a ainsi assuré la vaccination des professionnels de santé du carmausin à la demande de l'ARS Occitanie.

Le centre de vaccination du Gard, géré par Filieris, a également contribué aux vaccinations des personnes de plus de 75 ans. L'équipe du P4S (pôle prévention, promotion et parcours en santé) est ainsi intervenue en renfort du centre hospitalier de Nîmes lorsque la vaccination a été ouverte aux personnes de plus de 75 ans, le 18 janvier. Un centre de vaccination a également été ouvert à Saint-Ambroix (Gard).

**LE CENTRE DE VACCINATION COVID
LENS BERTINCHAMPS**
(chiffres 2021)

207 000

INJECTIONS CONTRE LA COVID-19

280

**PROFESSIONNELS DE SANTÉ ACTIFS
SUR LE CENTRE**

ENVIRON 110

**« ÉQUIPES MOBILES » ET CENTRES
DE VACCINATION DÉLOCALISÉS**

LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBLIGATION VACCINALE ET DU PASSE SANITAIRE

À compter du 9 août 2021, conformément aux directives du gouvernement, le passe sanitaire a été mis en œuvre au sein des établissements de santé et des Ehpad Filieris. Cette obligation concernait aussi bien les personnes accompagnant ou rendant visite aux personnes accueillies dans ces établissements que celles qui y étaient accueillies pour des soins programmés. Les équipes Filieris ont mis en place une organisation spécifique afin de veiller au contrôle du passe sanitaire à l'accueil des structures.

Enfin, l'obligation vaccinale pour tous les soignants de France est entrée en vigueur le 30 août 2021. Elle concernait la majorité des salariés de Filieris qui, pour la plupart, avait déjà choisi de se faire vacciner. Un accompagnement a été réalisé par les équipes RH auprès des collaborateurs concernés.

Focus sur le dispositif Chrono'Dose

Lancée en octobre 2021, Chrono'Dose est une initiative innovante visant à faciliter l'organisation de la vaccination pour les professionnels de santé.

L'expérimentation a été conduite dans le cadre de la CPTS Lens-La Gohelle. L'objectif : réduire les contraintes logistiques des professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes) pour faciliter la vaccination.

Le dispositif permettait au médecin prévoyant une session de vaccination de commander à l'avance le nombre de monodoses (vaccin à dose unique) reconstituées nécessaires, auprès du centre de vaccination de Lens. Le jour J, 30 minutes avant le début de la vaccination, les monodoses lui étaient livrées par le personnel Filieris. Ainsi, le professionnel n'avait plus à organiser de groupes de patients en fonction du nombre de doses contenues dans le flacon et les vaccins étaient prêts (pas de reconstitution à faire).

Plus de 25 professionnels de santé Filieris ont utilisé quotidiennement Chrono'Dose. Cette pratique a été déclinée sur toute la région.



LA MISE EN ŒUVRE DU RETEX 2020

Au printemps 2020, une démarche de RETEX (pour retour d'expérience) a été impulsée afin de tirer les enseignements de la crise sanitaire. Elle constituait aussi l'opportunité d'optimiser certaines méthodes de travail, les outils et les processus. Un plan d'actions a été établi à l'issue et plusieurs leviers identifiés ont été mis en œuvre.

Pour accroître la réactivité, une évolution des procédures a été engagée, prenant appui sur la dématérialisation. L'approfondissement des plans de continuité d'activité a été lancé afin de faciliter la gestion de crise. Ce travail a été réalisé sur la gestion des EPI (équipements de protection individuelle).

En matière de management, des actions de formation et d'accompagnement ont été organisées pour promouvoir le travail collaboratif et outiller les managers en lien avec le développement du télétravail. Sur ce plan, un nouvel accord a été signé avec les organisations syndicales en décembre 2020. Le dispositif d'identification des risques psycho-sociaux et d'accompagnement psychologique a été renforcé.

Pour accompagner le développement de ces nouveaux modes de collaboration, des outils permettant de travailler à distance ont été développés : outre la mise en place de Zoom, réalisée dès 2020, le déploiement de plusieurs outils a été accéléré tels que la généralisation de la signature électronique ou encore la téléconsultation via la plate-forme MAIIA.

Enfin, pour une diffusion de l'information plus fluide, un intranet accessible de partout, notamment depuis un téléphone mobile, et doté d'espaces collaboratifs a été ouvert en juin 2021 pour l'ensemble des salariés.



02

Des réponses aux enjeux de santé



DES SOINS DE QUALITÉ ET UNE PRISE EN CHARGE ATTENTIVE À TOUS

Une démarche qualité certifiée dans tous les secteurs de l'offre de santé

Conformément aux engagements pris dans la COG 2018-2021, toutes les structures de Filieris sont engagées dans une démarche qualité.

Tous les établissements de santé Filieris sont ainsi certifiés par la Haute Autorité de Santé (v2014).

En 2021, le centre de santé de Fenain (59) a rejoint la démarche de certification Quali Santé, portant à 20 le nombre de centres de santé Filieris certifiés qualité AFNOR dans les Hauts-de-France auxquels s'ajoute le centre de santé de Carmaux (81). De nouveaux centres de santé poursuivront la dynamique et s'engageront dans la démarche en 2022.

Dans le secteur de l'aide et des soins à domicile, les structures Filieris ont également confirmé leur engagement dans la recherche continue de la qualité de service, en particulier sur les thématiques du respect des droits des usagers et de l'application des principes de bientraitance.

Dans l'Est, les équipes du service d'aide à domicile de Lorraine ont passé avec succès une évaluation externe en décembre 2021, évaluation réalisée sous le contrôle de la HAS et prérequis indispensable au renouvellement de l'autorisation de fonctionnement du service.

Le service d'aide et de soins à domicile Filieris (SPASAD), dans les Hauts-de-France, a passé le renouvellement de sa certification. Pour la première fois, l'ensemble des activités du SPASAD faisaient l'objet d'un même audit : aide et accompagnement à domicile, soins infirmiers à domicile et équipe spécialisée Alzheimer.

Enfin, le laboratoire de biologie médicale Filieris a vu son accréditation confirmée par le COFRAC (Comité français d'accréditation).

Les centres de santé certifiés dans les Hauts-de-France :

Angres,
Auchel,
Avion (rue Eluard),
Bully-les-Mines
(boulevard des Alouettes),
Bully-les-Mines
(boulevard de la Cité 2),
Carvin,
Douai (rue Marceau),
Harnes,
Hénin-Beaumont (rue Macé),
Lapugnoy,
Libercourt,
Méricourt,
Rouvroy,
Tilloy-les-Mofflaines,
Aniche,
Vieux-Condé,
Condé-sur-Escaut,
Guesnain,
Roost-Warendin,
Fenain.



Prévention et santé publique : aider les patients à gérer leur santé

La politique de prévention et de promotion de la santé engagée par Filieris a pour objectif d'aider les patients à mieux gérer durablement leur santé et leur bien-être par des actions ciblées et adaptées aux problématiques rencontrées dans chaque territoire. Les soignants de Filieris sont formés à la promotion de la santé et à la prévention. Au sein des centres de santé, ces actions passent par l'information, la sensibilisation, le dépistage, l'aide aux patients via l'éducation thérapeutique.

Priorité à la vaccination

En 2021, les actions de santé publique menées par les médecins généralistes des centres de santé ont été prioritairement axées sur la vaccination, en lien avec la situation sanitaire. Les autres thèmes abordés s'inscrivent dans les orientations de la stratégie nationale de santé : sensibilisation au dépistage des cancers, éducation thérapeutique des maladies chroniques (dont le diabète), activité physique, obésité, fragilités, addictions...

Sur le sujet des addictions, une sensibilisation a été effectuée auprès de la communauté médicale Filieris à l'occasion de la 3^{ème} Journée Médicale Nationale (JMN) Filieris qui avait lieu le 4 juin 2021. Cette rencontre annuelle rassemble les médecins généralistes et spécialistes des centres de santé et des établissements Filieris. Elle favorise le partage d'informations en matière de pratiques et d'innovations, au bénéfice de la qualité des soins. Elle avait lieu en distanciel compte tenu de la situation sanitaire. Pour cette édition, un addictologue est venu rappeler l'importance du médecin traitant dans le repérage, le traitement et le suivi des patients victimes d'addiction.

PRADO – SOPHIA : une progression du nombre d'adhérents

Le partenariat avec la CNAM sur les programmes PRADO (service de retour à domicile des patients hospitalisés) et SOPHIA (service d'accompagnement des maladies chroniques, asthme et diabète) initiés par l'Assurance maladie s'est poursuivi avec une progression du nombre d'affiliés miniers adhérents.

5 M€

CONSACRÉS À LA PRÉVENTION
ET À LA SANTÉ PUBLIQUE EN 2021



PRADO

173

AFFILIÉS MINIERS ADHÉRENTS
EN 2021 DONT :

MATERNITÉ : 3
ORTHOPÉDIE : 60
INSUFFISANCE CARDIAQUE : 56
BRONCHO-PNEUMOPATHIE : 24
PERSONNES ÂGÉES : 14
AVC : 16

SOPHIA

2 181

AFFILIÉS MINIERS ADHÉRENTS
(+ 56 ADHÉRENTS EN 2021)

Le suivi post-professionnel des anciens mineurs

Depuis 2016, la CANSSM conduit un programme de suivi post-professionnel au bénéfice des anciens mineurs. Cette action est menée en partenariat avec l'Assurance maladie des Mines, la Caisse des Dépôts et Consignations et l'AHNAC. Il s'agit d'inviter les affiliés à consulter leur médecin traitant qui leur prescrit les examens nécessaires en vue d'une éventuelle reconnaissance de pathologies comme maladie professionnelle.

En 2020, le dispositif a dû être interrompu en raison de la crise sanitaire.

Dans l'intervalle, des travaux ont été conduits pour faciliter l'actualisation des fichiers de coordonnées des éventuels bénéficiaires du programme. À cette occasion, la priorité a été donnée à l'âge, en particulier sur les plus de 70 ans et à l'exposition aux risques professionnels mesurée par le nombre de trimestres d'emploi au fond.

Les invitations ont repris en mai 2022.

Focus sur Filieris dans le programme ICOPE

Dans le Sud, le pôle prévention, promotion et parcours en santé (P4S) de Filieris fait partie des 9 porteurs de projet s'étant positionnés auprès du ministère de la Santé pour le déploiement du programme de prévention ICOPE sur le territoire français.

ICOPE a été développé par l'OMS pour retarder la dépendance. Il repose sur une stratégie de repérage précoce et de prise en charge des personnes de plus de 65 ans.

Le P4S Filieris est le référent opérationnel de mise en œuvre de cette démarche sur deux territoires du sud de la France : le Carmausin-Ségala (Tarn) et Alès Agglomération (Gard).

PLUS DE

26 250

ANCIENS MINEURS INVITÉS
DEPUIS LA MISE EN ŒUVRE
DE CE PROGRAMME

La prise en charge des fragilités

Filieris s'est doté d'un programme national du parcours de la fragilité, à l'origine liée à l'âge, sur l'ensemble du territoire. Le modèle élaboré repose sur une approche associant soins, prévention et accompagnement médical au sein de parcours complets : repérage – évaluation – orientation – accompagnement.

Ce modèle se décline aujourd'hui à d'autres situations : addictions, pathologies chroniques (diabète, BPCO, etc.), aide aux aidants, santé mentale, violences intra-familiales.

Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, les équipes Filieris ont poursuivi leur action en ce domaine. Par exemple, les médecins généralistes des Hauts-de-France ont effectué 77 actions de repérage ayant conduit à 66 évaluations gériatriques de premier recours.



LE MAINTIEN DE L'ACCÈS AUX SOINS DANS LES TERRITOIRES

Une politique active de recrutement des professionnels de santé

Filieris emploie plus de 360 médecins, dont une majorité de généralistes. Le maintien de l'activité est évidemment essentiel pour un groupe de santé. Depuis déjà plusieurs années, Filieris conduit donc une politique de recrutement active visant à mieux faire connaître ses atouts pour attirer et fidéliser les professionnels, en particulier les jeunes médecins. Le statut salarié et les avantages de l'exercice en centre de santé et en établissement répondent de plus en plus à leurs aspirations.

Outre l'information *via* les réseaux sociaux, Filieris intervient auprès des internes et étudiants dans les facultés de médecine, participe aux congrès médicaux et développe la maîtrise de stage au sein des centres de santé. Malgré le contexte de crise sanitaire qui a amplifié les difficultés de recrutement, Filieris a recruté 15 médecins généralistes sur l'ensemble de l'année 2021.

Un ancrage territorial fort

Outre le maintien, voire le renforcement de sa présence dans des territoires souvent sous-dotés médicalement, Filieris agit en lien étroit avec les acteurs locaux pour apporter une réponse de proximité aux besoins de santé des populations.

Le groupe est signataire de trois contrats locaux de santé (1 en Occitanie et 2 dans les Hauts-de-France), préside ou est membre de plusieurs CPTS et contribue à la permanence des soins.

Dans le cadre de l'adaptation du réseau des centres de santé Filieris, des partenariats avec des collectivités territoriales ont déjà permis de créer ou de maintenir des centres de santé en zones sous-médicalisées, dans le respect des stratégies des ARS (projets régionaux de santé) et de l'équilibre économique des projets.

Les communes proposent des locaux à des loyers abordables, effectuent des travaux permettant aux patients et praticiens de bénéficier de lieux agréables et fonctionnels ou encore proposent aux médecins du territoire, Filieris comme libéraux, d'intégrer des pôles santé.

En 2021, de telles opérations ont permis l'ouverture du centre de santé de Behren-les-Forbach (57), la pose de la première pierre de la future maison de santé de Saint-Martin-de-Valgagues (30) ou encore les travaux entrepris par la commune sur le centre de santé de Salindres (30).



Le développement de la e-santé

La e-santé recouvre les pratiques auparavant rassemblées sous l'appellation « télémédecine ». Son développement fait partie intégrante des actions à conduire dans le cadre de la nouvelle COG.

Les professionnels Filieris ont été amenés à utiliser davantage au quotidien ces pratiques nouvelles qui ont connu un véritable essor depuis le début de la crise sanitaire et qui facilitent la prise en charge des patients.

Pour les accompagner, plusieurs fiches pratiques ont été élaborées et diffusées, sur la téléconsultation, la télé-expertise, le télésoin et la télésurveillance. En parallèle, pour répondre aux besoins des professionnels, le déploiement de l'outil d'agenda partagé et de téléconsultation MAIIA a été accéléré, en lien avec celui du logiciel MLM (voir par ailleurs).



Filieris
la santé en action

Centre
de santé

- ✓ Médecine générale
- ✓ Chirurgie dentaire
- ✓ Soins infirmiers

www.filieris.fr



SA



03

Le développement de l'offre de santé

Création de centres de santé, diversification des activités des établissements, modernisation des structures : le réseau Filieris s'adapte en continu pour répondre aux besoins des populations des territoires qu'il s'agisse de faciliter l'accès aux soins, d'élargir les services proposés aux populations ou de mieux répondre aux besoins d'accueil de populations vulnérables.



L'ADAPTATION DES COMPOSANTES DE L'OFFRE DE SANTÉ

Des centres de santé en réponse aux besoins des populations

Lutter contre la désertification médicale

Filieris a poursuivi l'adaptation de son réseau d'implantations de centres de santé avec pour objectif de maintenir un accès aux soins dans les secteurs en tension. Ces projets, menés avec le soutien des acteurs locaux, permettent de lutter contre les déserts médicaux. Ainsi, en janvier 2021, Filieris a ouvert un centre de santé à **Blayes-Mines (81)** en lien avec la commune qui a contribué au financement du projet à hauteur de 20 %.

En avril 2021, Filieris a ouvert un nouveau centre de santé à **Wailly-lès-Arras (62)**, avec l'appui de l'ARS Hauts-de-France. L'équipe du centre de santé est composée d'un médecin généraliste, d'une infirmière ainsi que d'une secrétaire.

Des solutions communes avec des professionnels libéraux

En novembre, Filieris a participé à la pose de la première pierre du futur centre de santé de **Saint-Martin-de-Valgalmes, près d'Alès (30)**. Le bâtiment nouvellement construit abritera le centre de santé Filieris et ses équipes ainsi que des professionnels libéraux sur un même site.

Le projet, financé par la région Occitanie, le département du Gard et Alès Agglomération, est organisé par les communes de Saint-Martin-de-Valgalmes et de Saint-Julien-les-Rosiers avec le soutien de la préfecture. L'ouverture est prévue en 2022.

Des regroupements pour une meilleure prise en charge

En octobre, un nouveau centre de santé Filieris a ouvert ses portes au cœur de Lens. Situé à proximité de la gare, il propose aux patients des consultations de médecine générale et des soins infirmiers. Il regroupe au sein d'un même lieu les équipes de deux centres de santé Filieris de la ville pour une meilleure coordination au service d'une prise en charge pluridisciplinaire des patients.

En 2021, Filieris a, par ailleurs, inauguré trois centres de santé ouverts l'année précédente, à **Courcelles-lès-Lens**, près d'Hénin-Beaumont (62), **Bruay-sur-l'Escaut** (59) et **Behren-lès-Forbach** (57).

Des centres Filieris adhérents à l'Accord national des centres de santé

En février 2021 ont débuté les négociations avec l'Assurance maladie concernant l'avenant 4 à l'Accord national des centres de santé.

Tous les centres de santé Filieris sont adhérents à cet Accord, signé en octobre 2015 par la CNAM et les organismes gestionnaires de centres de santé.

L'avenant 4 aborde notamment les dispositifs liés à la crise sanitaire, la rémunération des infirmiers en pratique avancée et les évolutions liées à la télésanté et au numérique en santé. Il a été signé le 14 avril 2022.

35 %

DES CENTRES POLYVALENTS OU MÉDICAUX ADHÉRENTS À CET ACCORD SONT DES CENTRES DE SANTÉ FILIERIS.



Une ouverture effective de Filieris à toutes les populations

Dans les centres de santé, plus de 3 patients sur 4 suivis en médecine générale sont affiliés à un régime autre que le régime minier.

En 2021, le nombre d'actes en médecine générale reprend sa progression (+4 %) après une année 2020 marquée par la crise sanitaire.

Le taux d'ouverture en nombre d'actes progresse de 5,5 points par rapport à 2020 (63,4 %).

Globalement, la patientèle en médecine générale augmente chaque année à raison de 2,2 % par an. Elle est plus forte en 2021 avec une progression de 7,9 % par rapport à l'année précédente.

En matière d'offre de spécialistes, l'activité est en hausse. L'ophtalmologie, la cardiologie et la dermatologie restent les spécialités dominantes dans l'offre de santé Filieris.

TAUX D'OUVERTURE EN MÉDECINE GÉNÉRALE

75,7 %

(en nombre de patients)

Médecine générale	Activité infirmière	Chirurgie dentaire	Médecine de spécialité	Autres paramédicaux
→ 201 913 patients dont 49 028 patients miniers et 152 885 patients autres que miniers → 1 016 810 actes	→ 40 400 patients (dont 47 % autres que miniers) → 1 981 929 actes	→ 53 661 actes → 14 852 patients (dont 70 % autres que miniers) → 69,5 % des actes réalisés concernent une patientèle non minière	→ 167 240 actes → 76,1 % : taux d'ouverture en nombre d'actes	→ 10 887 actes → 83,9 % : taux d'ouverture en nombre d'actes

Établissements

À fin 2021, les établissements de santé et médico-sociaux de Filieris comptent **1 615 lits et places**. Les capacités restent ainsi identiques à celles de 2020.

Les établissements Filieris ont connu une année particulièrement chargée : participation à la vaccination et vaccination des personnels et résidents, opérations de travaux mobilisant les capacités d'accueil, suites de la crise sanitaire dont un impact sur les taux d'occupation, application de mesures du Ségur de la santé (voir plus loin)...

L'accompagnement des établissements de soins de suite et de réadaptation a par ailleurs été poursuivi en matière de codage de l'activité (PMSI) essentiel dans le cadre de la réforme du financement du secteur SSR.

Sur ce dernier plan, Filieris contribue activement à cette réforme et participe aux groupes de travail constitués par le ministère de la santé. En 2021, les travaux ont principalement porté sur l'impact de la tarification, dont la réforme du ticket modérateur pour une harmonisation nationale avec mise en œuvre en 2022 et la dotation populationnelle.

1 615 LITS ET PLACES EN ÉTABLISSEMENTS DONT

670

EN ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

(EHPAD, RÉSIDENCES AUTONOMIE/HÉBERGEMENT TEMPORAIRE - HORS SSIAD)

945

EN ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

(SOINS DE SUITE ET RÉADAPTATION, UNITÉS DE SOINS DE LONGUE DURÉE, POLYCLINIQUE)



Focus sur : la polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux labellisée Hôpital de proximité

Sur les territoires où la densité médicale est faible, les hôpitaux de proximité constituent les maillons essentiels pour faire reculer les inégalités d'accès aux soins.

Sur Carmaux (Tarn), la polyclinique Sainte-Barbe assure de nombreux services de santé et développe des projets et parcours patients adaptés aux besoins de la population : radiologie, consultations externes, soins de suite et réadaptation, service de soins neurovégétatifs, accueil d'actions d'éducation thérapeutique, sessions d'activité physique adaptée.

Afin d'accompagner son développement, la structure a été modernisée et les équipements remplacés. Un plateau d'hospitalisation de jour a été créé et le service radiologie s'est doté d'un outil de téléradiologie permettant d'optimiser la lecture des clichés et de réduire les délais de rendez-vous. Autant de bénéfices pour la relation soignants-patients, permettant de réduire les inégalités sociales en santé.

L'établissement a obtenu par arrêté du 13 décembre 2021 la labellisation « hôpital de proximité ».

Services à domicile : plus de 8 500 personnes prises en charge

L'aide et l'accompagnement à domicile sont complémentaires à la prise en charge médicale et contribuent au maintien à domicile, soit dans le cadre d'un retour à domicile après une hospitalisation, soit pour accompagner au quotidien des personnes âgées, isolées ou dépendantes.

Filieris compte 16 services de soins infirmiers à domicile, soit 1 638 places et 2 services d'aide à la personne ou services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD). Les capacités des SSIAD ont augmenté en 2021 par la création de 10 places supplémentaires dans les équipes spécialisées Alzheimer dans les Hauts-de-France.

496 277

JOURNÉES D'INTERVENTION POUR LES SSIAD
(- 4,87 % PAR RAPPORT À 2020)

1 068 991

HEURES D'INTERVENTION DES AIDES À DOMICILE

2 794

PERSONNES PRISES EN CHARGE PAR LES SSIAD

5 871

CLIENTS DE L'AIDE À DOMICILE

La modernisation du cadre de travail et du cadre de vie

Après un léger ralentissement pendant la crise sanitaire, les travaux de modernisation et de rénovation des centres de santé et des établissements se sont poursuivis à bonne allure en 2021.

Des chantiers d'envergure achevés pour les établissements

L'opération de restructuration et d'extension de l'Ehpad de Creutzwald (57) s'est achevée en décembre 2021. Elle permet d'accueillir 13 lits supplémentaires.

Les travaux de rénovation de la résidence d'hébergement temporaire La Pierre Percée (38) qui avaient dû être décalés en raison de la crise sanitaire, ont débuté en mai 2021. La rénovation a pour objectifs d'améliorer le confort et le bien-être des résidents, de créer un studio supplémentaire et de développer l'accueil à la journée. La fin des travaux est prévue à l'automne 2022.

La Polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux (81) a vu s'achever une restructuration de grande ampleur en 2021. La dernière phase de l'opération concernait la rénovation du rez-de-chaussée, le remplacement du second ascenseur public, et les travaux relatifs à la pharmacie à usage intérieur (PUI) et aux accès extérieurs (voirie, parking).

L'opération de rénovation et restructuration de La Pomarède (30) s'est poursuivie avec une réception partielle des travaux et l'engagement sur 2021 d'une nouvelle tranche qui fait suite à l'autorisation d'extension de 20 lits supplémentaires et à l'autorisation accordée à l'établissement d'une activité de soins de suite et de réadaptation spécialisée sur les affections de la personne âgée. Ces travaux ont été réceptionnés en janvier 2022.

L'établissement SSR de la Roseaie, à Bruay-la-Buissière (62) se prépare à d'importants travaux qui vont durer presque deux ans. Débuté en décembre 2021, ce chantier comporte deux parties. L'une vise à aménager des locaux libres datant de l'extension réalisée en 2013 et l'autre consiste en la réhabilitation de l'ancien bâtiment de 1970.

La modernisation de l'ancien bâtiment va permettre d'améliorer sensiblement le confort des patients par la création de chambres individuelles supplémentaires. Côté soins, un plateau technique de kinésithérapie sera créé pour améliorer la prise en charge des patients. D'autres améliorations vont être réalisées à cette occasion : mise aux normes d'accessibilité, extension du hall d'accueil principal et aménagement des espaces administratifs. Enfin, une rénovation des réseaux d'eau et une modernisation de la cuisine seront réalisées.

11 M€

INVESTIS DANS LES STRUCTURES DE SANTÉ EN 2021

Centres de santé : les chantiers 2021

Centre de santé d'Annay-sous-Lens (62) : aménagement des bureaux, création d'un parking pour les personnes à mobilité réduite.

Centre de santé de Rouvroy (62) : mise en conformité de l'accessibilité des locaux et rafraîchissement (sol, peintures, rénovation du coin enfants, isolation phonique...).

Centre de santé d'Albi (81) : fin de la 1^{ère} phase des travaux et début de la 2^{ème} phase. Restructuration du bâtiment en vue de créer des cabinets de médecins supplémentaires, de revoir l'accès principal au centre et d'agrandir le parking.

Centre de santé de Salindres (30) : rénovation prise en charge par la commune incluant une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et une rénovation énergétique.

La rénovation du bâtiment sur cour du siège parisien

Les travaux de réhabilitation du siège concernant le bâtiment B sur cour ont démarré en 2021. Ce bâtiment, inoccupé et devenu vétuste, fait l'objet d'une complète rénovation et d'une mise aux normes. Ces locaux seront ensuite proposés à la location.



Des systèmes d'information modernisés au service des équipes

Le déploiement du système d'information des centres de santé

Le déploiement du logiciel MLM (« Mon Logiciel Médical ») de Cegedim s'est poursuivi en 2021. Il s'est achevé tout début 2022 pour l'ensemble des centres de santé polyvalents.

Ce déploiement s'est accompagné en parallèle de celui de l'outil MAIIA, agenda partagé entre professionnels des centres de santé et plate-forme de prise de rendez-vous en ligne. La solution, interfacée avec MLM, permet également la téléconsultation sécurisée, avec l'accès au dossier du patient et l'envoi d'une ordonnance.

Poursuite du déploiement du système d'information des établissements

Le logiciel Hopital Manager de Softway Medical a été retenu pour équiper les 11 établissements de santé Filieris (SSR, médecine). Il s'agit d'une solution intégrée regroupant le dossier patient informatisé, la gestion administrative du patient, le PMSI et la facturation. Les équipes utilisatrices (médecins, pharmaciens, directeurs d'établissement...) ont été associées en amont du projet et ont participé activement à la conception du paramétrage.

Au 31 décembre 2021, la solution avait été déployée dans 9 établissements sur 11. Le déploiement est à ce jour effectif sur l'ensemble des établissements.

Des actions pour renforcer la cybersécurité

Plusieurs campagnes de sensibilisation ont été menées auprès des collaborateurs sur la gestion des mots de passe, le traitement des e-mails et la lutte contre le phishing.

Une identification unique pour l'accès aux applications informatiques a été déployée avec renforcement de la sécurité des mots de passe en conformité avec les préconisations de l'ANSSI (Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information).

Filieris retenu sur le programme ESMS numérique

Filieris s'est positionné sur l'appel à projets lancé dans le cadre du programme national "ESMS (Établissements et Services Médico-Sociaux) numérique" qui vise à généraliser l'usage du numérique dans les ESMS. Le groupe Filieris a répondu à cet appel à projets en coopération avec l'Ahnac pour ses structures de soins (16 SSIAD) et d'aide à domicile (2 SAAD) ainsi que pour le SSIAD de l'Ahnac. L'objectif est de compléter l'équipement des services à domicile (SSIAD et SAAD) Filieris par la mise en place d'un Dossier Usager Informatisé (DUI) complet et davantage de connexions avec des systèmes externes : Dossier Médical Partagé (DMP), messagerie sécurisée (MSS), Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR), logiciels du parcours patient. Le dossier déposé auprès de l'ARS Grand Est a été retenu le 19 novembre 2021 et les subventions pour le financement de l'acquisition des modules ont été accordées.



LES RÉSULTATS FINANCIERS

Une situation financière stable malgré une dégradation apparente

Les résultats 2021 font apparaître une dégradation sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs. Toutefois, dans les faits, la situation financière reste stable depuis 2019.

Le secteur sanitaire de l'offre de santé Filieris voit ainsi son déficit diminuer de -10 % entre 2020 et 2021, poursuivant la tendance engagée depuis 5 ans. Ce secteur représente aujourd'hui 10 % du déficit global.

	2020	2021
Offre sanitaire (dont 11 établissements SSR)	- 1,9 M€	- 1,7 M€
Offre médico-sociale (dont 6 Ehpad, 1 SPASAD, 16 SSIAD, 2 services d'aide à la personne)	+ 1 M€	+ 0,7 M€
Offre ambulatoire (dont 137 centres de santé)	- 14,5 M€	- 16,9 M€

Les effets de la crise sanitaire

Les effets de la crise sanitaire observés en 2020 restent visibles en 2021. La pandémie de la Covid-19 a en effet fortement impacté les établissements de santé Filieris qui ont vu leurs taux d'occupation diminuer.

De même, c'est toute l'offre de santé qui a été impactée par l'évolution des dépenses énergétiques (hausse des prix du gaz et de l'électricité).

L'impact ponctuel du DIPA

L'évolution de la situation financière entre 2020 et 2021 s'explique principalement par l'impact sur le secteur ambulatoire des indus à rembourser au titre du dispositif d'indemnisation des centres de santé pour perte d'activité (DIPA) à la suite de nouvelles instructions de l'Assurance maladie (1,7 M€). Ce trop perçu a été remboursé sur l'exercice 2021.

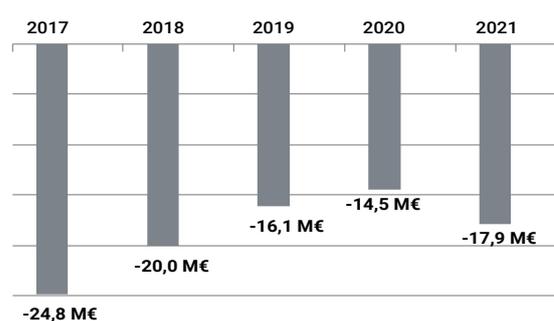
Si l'on neutralise l'impact du DIPA, on observe une stabilisation de la situation financière de l'offre de santé depuis 2019.

L'offre médico-sociale reste excédentaire bien que dans une moindre mesure que l'année précédente.

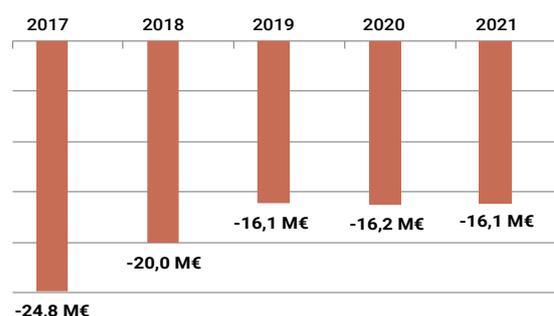
Sur le secteur ambulatoire, le résultat se dégrade de 24 % par rapport à l'année 2020 et représente désormais la majeure partie du déficit global de l'offre de santé.

Les centres de santé sous l'impact de la crise sanitaire

Les centres de santé enregistrent une baisse de 2,9 M€ (-16,6 M€) sur l'année 2021. Les centres de santé polyvalents (médecine générale et soins infirmiers) dégradent



RÉSULTAT DE L'OFFRE DE SANTÉ FILIERIS



RÉSULTAT DE L'OFFRE DE SANTÉ FILIERIS HORS IMPACT DIPA

3/ Le développement de l'offre de santé



leur résultat de 3 168 K€ par rapport à 2020 tandis que les centres de santé dentaires voient leur déficit diminuer de 269 K€.

Ce résultat est cependant impacté par le dispositif d'indemnisation des centres de santé pour perte d'activité (DIPA) et les surcoûts Covid (1,8 M€) sur les exercices 2020 et 2021. Hors ces deux facteurs, les centres de santé enregistrent pour 2021 un résultat de -14 M€, soit une diminution du déficit de 409 K€ par rapport à 2020 et un bilan stable sur l'ensemble de la période de la COG.

Un secteur sanitaire en progression

Les établissements de santé Filieris enregistrent une diminution de leur déficit de -10,8 % pour atteindre -1,7 M€ en 2021 (contre -1,9 M€ en 2020).

Cette amélioration est notamment portée par les bons résultats des 6 établissements des Hauts-de-France, ainsi que l'établissement de La Pomarède et la Polyclinique Sainte-Barbe dans le Sud.

Ces établissements sont tous excédentaires.

Une offre médico-sociale excédentaire

En 2021, l'activité médico-sociale présente un résultat excédentaire de 712 K€ contre 1,07 M€ en 2020. Cette diminution est expliquée par la détérioration des résultats des résidences autonomie, des SSIAD et de la résidence d'hébergement temporaire La Pierre Percée. Cette dernière a subi une baisse du taux d'occupation du fait des travaux de rénovation qui ont débuté en mai 2021.

Les Ehpad enregistrent quant à eux une progression de 208 K€ de leurs résultats malgré la réduction des activités des accueils de jour et des pôles d'activité adaptés en raison de la crise sanitaire. De même, le résultat excédentaire du SPASAD du Nord augmente de 54 % en 2021 : il s'établit à 0,29 M€.



Les résultats des activités commerciales

Les pharmacies enregistrent un déficit de 1,16 M€ en 2021 contre 1,01 M€ en 2020.

Cette augmentation du déficit s'explique notamment par la fermeture d'une pharmacie en 2021 à Saint-Étienne (41) et la baisse des délivrances sur les autres pharmacies.

Les officines sont ouvertes aux seuls affiliés du régime minier qui, depuis 2011, peuvent se rendre dans une officine libérale sans perte du bénéfice du tiers payant. Un contexte auquel s'ajoute une forte diminution du nombre des assurés du régime minier, entraînant celle de l'activité des officines.

Le service de vente et de location de matériel médical enregistre un résultat de + 1,49 M€, soit une diminution de 14 % entre 2020 et 2021. Cette baisse est principalement due à la baisse de la clientèle minière, pour le moment non encore compensée par la patientèle d'autres régimes.

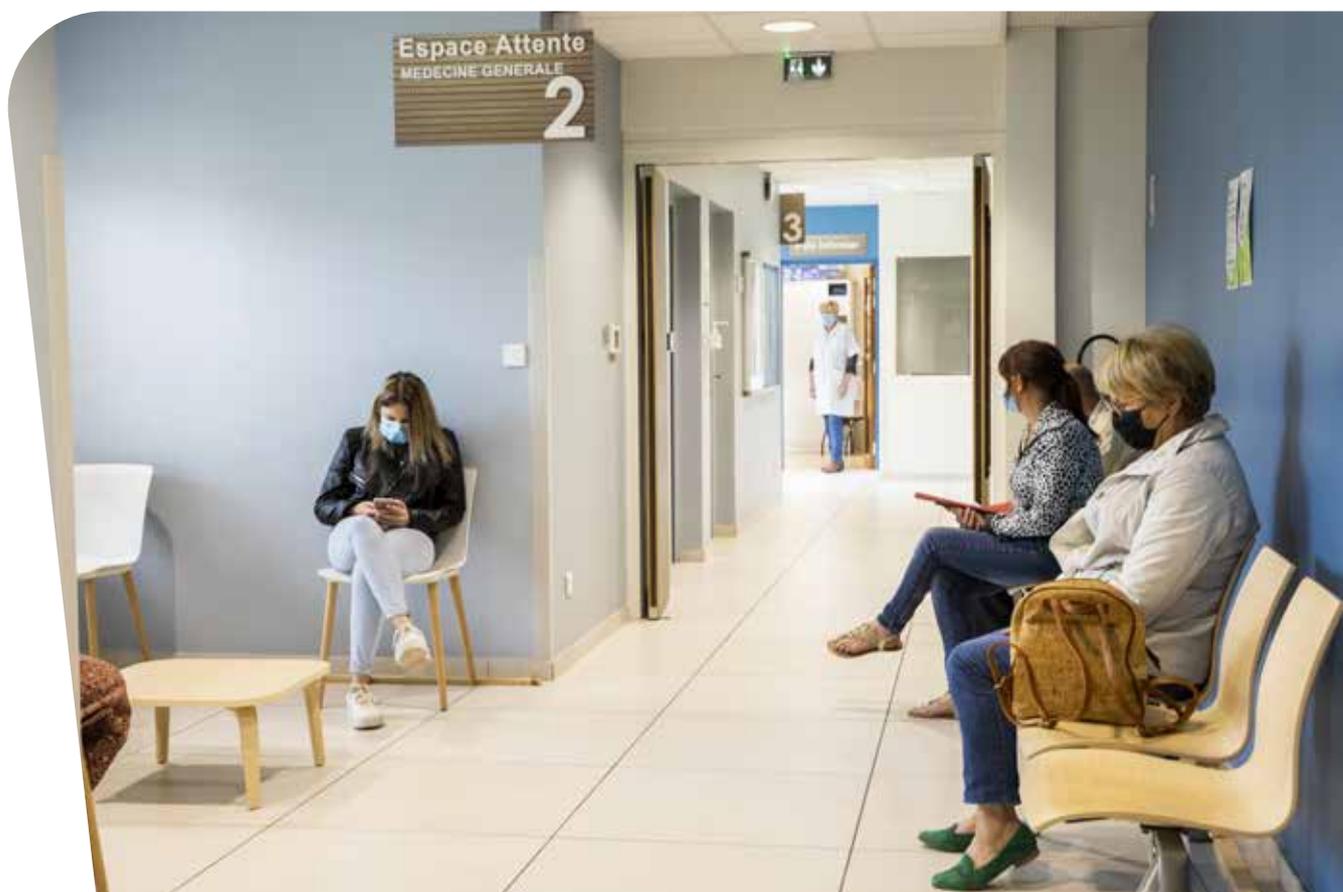
L'activité optique enregistre une amélioration de 266 K€ en 2021, avec un déficit ramené à -41 K€, soit une réduction de 86,6 % par rapport à 2020. Les 4 magasins d'optique enregistrent globalement une hausse du chiffre d'affaires de 15,9 % ainsi qu'une progression du nombre de ventes en magasin de 11,5 %.

Le laboratoire de biologie médicale du Nord : naissance du GCS « SHAB »

Le résultat du laboratoire de biologie médicale du Nord enregistre une diminution de son résultat de 273 K€ par rapport à 2020, passant à un déficit de 509 K€. L'impact des surcoûts Covid (250 K€) ne fait pas l'objet d'un accompagnement financier pour cette activité.

L'activité du laboratoire nécessitant des investissements coûteux pour rester compétitif, Filiaris a lancé une réflexion avec les partenaires du territoire pour assurer l'avenir de sa structure et garantir l'emploi de ses salariés.

Un groupement de coopération sanitaire (GCS) a été constitué entre Filiaris, les centres hospitaliers de Valenciennes, Denain, Sambre-Avesnois, Le Quesnoy et l'Ahnac pour l'exploitation de l'activité de biologie médicale de ses membres et répondre à leurs besoins en ce domaine. La mise en place du GCS « SHAB » (Sambre Hainaut Artois Biologie) chargé de l'exploitation d'un laboratoire de biologie médicale commun et territorial est effective depuis le 1^{er} janvier 2022. Elle lance ainsi un nouvel acteur de la biologie sur le territoire proposant aux patients un laboratoire multi-sites performant.





04

L'amélioration du fonctionnement du groupe



UN PILOTAGE DE LA PERFORMANCE STRUCTURÉ

Sur la période de la précédente COG, Filieris a structuré son dispositif de pilotage de sa performance en vue d'améliorer son efficacité. L'enjeu consiste à disposer de données fiables permettant un meilleur suivi de l'activité et du budget.

L'harmonisation du processus budgétaire, la mise en place du réseau des contrôleurs de gestion et le développement des dialogues de gestion ont notamment été réalisés. Autre apport indispensable : l'élaboration et le déploiement de tableaux de bord pour le suivi de l'activité de l'offre de santé, la gestion RH et les finances.

En 2021, les équipes ont préparé la prochaine étape qui vise à migrer l'ensemble des tableaux de bord établis au sein d'un seul et même logiciel pour une actualisation plus simple des données. Les travaux ont débuté avec la direction des systèmes d'information en vue de la création d'un entrepôt de données transverse (données sur l'activité, la comptabilité, les ressources humaines et la qualité). En parallèle, un outil de visualisation et de requêtes est en cours de construction. À terme, le groupe disposera d'une solution performante permettant une analyse plus fine des données, des traitements automatisés et simples.

LES ÉVOLUTIONS D'ORGANISATION DE CERTAINES FONCTIONS SUPPORTS

La finalisation de la mutualisation de la paie

Après plusieurs années de travail, la mutualisation de la paie s'achève. La production de la paie de l'ensemble des salariés de Filieris est désormais assurée par un service national situé dans les Hauts-de-France. La sécurisation du processus paie par de nouveaux outils et procédures (gestion des temps et des activités, gestion administrative du personnel et paie) et la mise en œuvre d'une nouvelle organisation sur le périmètre des fonctions supports ont été réalisées.

L'automatisation et la dématérialisation d'un certain nombre de tâches allègent le travail quotidien et garantissent la production d'une paie fiable.

En 2021, les travaux ont concerné l'extension de ces évolutions au périmètre de l'offre de santé et ont débuté pour le domaine des établissements. Parallèlement, les équipes se sont consacrées à l'intégration dans les processus et outils de l'obligation réglementaire en matière de DSN FCTU (fin de contrat) et au développement des outils permettant d'harmoniser et de fluidifier le traitement des demandes de remboursement de frais.

L'OPTIMISATION DES PROCESSUS (PROJET ARP)

Lancé en 2016, le projet ARP (Amélioration et Robustesse des Processus) continue de réunir de plus en plus de professionnels Filieris issus de différents domaines.

Ce projet vise à harmoniser l'ensemble des processus en permettant à chacun d'échanger sur sa pratique locale.

Sur les trois premières saisons du projet, ce sont 22 processus de 9 grands domaines (voir ci-contre) qui ont été décortiqués par les experts de terrain et optimisés pour gagner en efficacité.

En 2021, outre la réalisation des revues de processus de la première saison pour lesquelles les experts ont été formés en 2020, les plans d'actions sur les processus optimisés de la saison 3 ont été mis en œuvre.

Pour informer les collaborateurs sur l'avancement du projet, deux éditions du e-ARP'Tour se sont tenues en avril et octobre, réunissant à chaque fois plus d'une trentaine de participants.

LES DOMAINES EXPLORÉS PAR ARP

SAISON 1

RH
IMMOBILIER
ACHATS

SAISON 2

COMPTABILITÉ
BUDGET
ORDONNANCEMENT

SAISON 3

GESTION DES IMMOBILISATIONS
FACTURATION EN CENTRE DE SANTÉ
GESTION DE LA MOBILITÉ

22 PROCESSUS ÉTUDIÉS

200 PARTICIPANTS

LES POLITIQUES NATIONALES DE GESTION

La politique achats

Pour les besoins de son offre de santé, Filieris effectue des achats dans des domaines variés : produits pharmaceutiques et matériels médicaux, prestations en matière de travaux, fournitures, services, matériel informatique...

Pour conduire ces achats, Filieris a défini une stratégie d'achat (Parm, le Projet Achat du Régime Minier), qui s'appuie sur une gestion dynamique des achats et une implication des acteurs locaux. Parm favorise également les adhésions à des groupements de commande et le recours aux centrales d'achats.

Du fait de son statut d'organisme de sécurité sociale, le groupe effectue ses achats dans le cadre du code de la commande publique. Des comités stratégie achats sont réalisés mensuellement. La revue de marché des 10 plus importants fournisseurs de Filieris a été réalisée cette année. Plusieurs marchés importants ont par ailleurs été notifiés en 2021 concernant les produits d'hygiène et le petit matériel médical.

Filieris est également associé aux travaux liés à la déontologie menés par les régimes spéciaux et a déjà désigné dans ce cadre un référent déontologue afin de mettre en place des actions de prévention des conflits d'intérêts. Ainsi, chaque acteur de l'entreprise participant aux achats a signé la charte de déontologie des achats. Tous les membres des Codir ont signé une déclaration d'intérêts afin de garantir la transparence des décisions.

9,5 %

DE GAIN ACHAT SOIT 2,80 M€

59 M€

D'ACHATS

27 %

DES ACHATS RÉALISÉS VIA DES GROUPEMENTS ET CENTRALES D'ACHATS

189

MARCHÉS NOTIFIÉS

L'optimisation du parc immobilier

Filieris a poursuivi, en 2021, la mise en œuvre des orientations stratégiques de sa politique immobilière : rénovation du parc immobilier, mise en accessibilité de tous les ERP (établissements recevant du public) aux personnes à mobilité réduite, travaux visant à réduire les consommations énergétiques, cession des biens vacants non stratégiques et recherche de solutions locatives adaptées pour une meilleure maîtrise des coûts.

Le patrimoine immobilier de Filieris, ce sont :

- 202 biens représentant 229 000 m² en pleine propriété,
- 79 biens en location représentant 30 000 m².

22

VENTES IMMOBILIÈRES EN 2021 SOIT

7 765 M²

POUR UN MONTANT DE 3 M€

1,4 M€

DE LOYERS ET CHARGES PERÇUS

8

NOUVELLES STRUCTURES MISES AUX NORMES DANS LE CADRE DE L'AD'AP (AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ) SOIT

38

SITES ACCESSIBLES À FIN 2021



Communication : un recours accru au numérique

La stratégie de communication du groupe Filieris vise, d'une part, le rayonnement de l'offre de santé (valorisation des services proposés, expérience patient, aide au recrutement de professionnels de santé), d'autre part, l'accompagnement des ressources humaines dans la mise en œuvre des évolutions de l'entreprise.

L'affichage dynamique dans les salles d'attente

En 2021, en matière de communication vers les publics de l'offre de santé, le recours au numérique s'est encore accru par une information régulière diffusée via les principaux réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube et Instagram) et le site web.

Le déploiement de l'affichage dynamique dans les salles d'attente des centres de santé a été effectué pendant l'année à titre d'expérimentation. Plus de 15 centres de santé ont ainsi été équipés de ce dispositif qui permet de compenser l'absence de documentation papier induite par la crise sanitaire.

Le déploiement de la signalétique a repris à un rythme soutenu au sein des centres de santé et des établissements.

Des salariés ambassadeurs sur les réseaux sociaux

Pour faire face aux difficultés de recrutement de médecins, une stratégie de marque employeur est mise en œuvre. En 2021, Filieris a mis l'accent sur les réseaux sociaux et des partenariats (événements digitalisés). Une démarche d'*employee advocacy* qui vise à proposer aux salariés volontaires d'être ambassadeurs de Filieris sur les réseaux sociaux est venue compléter le dispositif à compter d'avril 2021.

Un Intranet plus intuitif, accessible en mobilité

En interne, les actions ont principalement porté sur une meilleure circulation de l'information, en lien avec le retour d'expérience de la crise sanitaire. Ainsi, en juin 2021, un nouvel Intranet a été mis à disposition. Conçu pour le mobile, il est accessible par tous les collaborateurs, y compris ceux n'étant pas connectés au réseau de l'entreprise (aides à domicile notamment).

21 738

CONNEXIONS MENSUELLES SUR LE SITE FILIERIS.FR EN MOYENNE (+27 % PAR RAPPORT À 2020)

9 500

ABONNÉS, 430 POSTS PUBLIÉS ET 28 000 INTERACTIONS GÉNÉRÉES SUR LES COMPTES RÉSEAUX SOCIAUX FILIERIS

30

AMBASSADEURS FILIERIS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

90

SITES ÉQUIPÉS DE LA NOUVELLE SIGNALÉTIQUE DONT 78 CENTRES DE SANTÉ, 8 ÉTABLISSEMENTS, 3 CENTRES D'OPTIQUE



LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Conformément aux engagements inscrits dans la COG, Filieris met en œuvre un plan d'actions RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) qui couvre 4 volets : environnemental, économique, social et gouvernance.

Plusieurs groupes de travail ont été lancés qui permettent de progresser sur les problématiques de consommations énergétiques : flotte automobile, réduction de l'empreinte carbone du parc immobilier...

Si les chiffres 2021 ne sont pas encore connus, les précédents bilans font apparaître de bons résultats. Le bilan sur les gaz à effet de serre effectué en 2019 fait apparaître une réduction de 17 % de nos émissions de gaz à effet de serre sur les 4 précédentes années.

Une politique Handicap qui se structure

Filieris, soucieux de développer sa politique Handicap, a mis en place en 2021 un dispositif de relais dans chacun de ses territoires, ainsi qu'un groupe de travail transversal. Ce dernier est composé des services des ressources humaines, du référent handicap national et des relais handicap. Il a pour mission de préparer la mise en œuvre d'un Diagnostic Action, outil proposé par

l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées). Celui-ci donnera matière à la formalisation d'un plan d'actions, à la mise en place d'une politique d'entreprise et à l'adoption d'une démarche RH inclusive. Le diagnostic a été lancé en mai 2022.

Premiers diagnostics énergétiques des bâtiments

Dans le cadre de la mise en place du décret tertiaire, Filieris a réalisé 34 diagnostics énergétiques sur des sites de plus de 1 000 m². Le décret impose en effet de publier chaque année à partir de 2022 sur le site de l'ADEME, les consommations énergétiques annuelles. Ces diagnostics permettent en outre d'identifier les actions à mettre en œuvre pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

Loi « Climat et résilience » : des effets multiples

Dans le cadre de la loi « Climat et résilience » du 22 août 2021, Filieris a défini un plan d'actions visant à répondre à ses obligations. La loi a des impacts à plusieurs niveaux : les RH, en particulier sur le dialogue social, les marchés et l'immobilier.

Sur le sujet RH, il s'agit de sensibiliser aux enjeux de la transition écologique.

Plusieurs mesures portent également sur la commande publique dont certaines sont déjà mises en œuvre chez Filieris, comme la prise en compte de considérations environnementales dans les marchés publics ou l'intégration de clauses spécifiques liées à l'insertion professionnelle.

Sur le volet immobilier, les mesures portent sur l'énergie, les diagnostics ou encore les mobilités (pourcentage de véhicules propres des flottes automobiles).

Tous les impacts sur Filieris ne sont pas connus car les décrets d'application ne sont pas encore tous parus.

99,14 % DES MARCHÉS INTÈGRENT DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES

56,9 % DES MARCHÉS INTÈGRENT DES CLAUSES SOCIALES

67,72 % DES MARCHÉS SONT ATTRIBUÉS À DES PME/TPE

34 DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES RÉALISÉS SUR LES BÂTIMENTS FILIERIS



05

L'accompagnement des ressources humaines

Outre la réalisation des objectifs de la COG, la stratégie RH de Filieris a su s'adapter au contexte inédit de la crise sanitaire, par un accompagnement soutenu des collaborateurs. Jamais interrompus, les formations, le dialogue social, le déploiement de nouveaux outils ont repris à un rythme soutenu en 2021, au service des compétences et de la performance individuelle et collective.



L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS

Chiffres clés

Répartition des collaborateurs de Filieris (hors CDD)	Offre de soins ambulatoire	Établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires	Services support	Personnel mis à disposition	Total catégories professionnelles
Médical	373	57		5	435
Paramédical	333	1 133	5	14	1 485
Aide à la personne		996			996
Administratif et technique	343	533	462	32	1 370
Total catégories professionnelles	1 049	2 719	467	51	4 286

Les métiers de Filieris*

88 %

DE L'EFFECTIF DE FILIERIS EST AFFECTÉ À L'OFFRE DE SOINS

1 137 AIDES À LA PERSONNE

521 243 MÉDECINS GÉNÉRALISTES
161 MÉDECINS SPÉCIALISTES
25 CHIRURGIENS-DENTISTES
89 PHARMACIENS
3 SAGES-FEMMES/MAÏEUTIENS

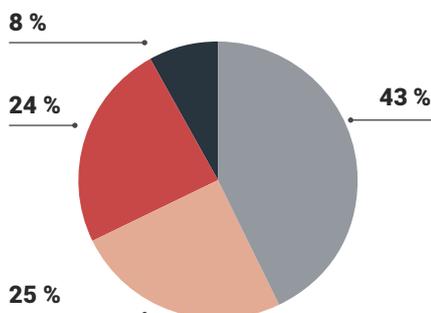
1 754 PROFESSIONNELS PARAMÉDICAUX (INFIRMIERS, OPTICIENS, KINÉSITHÉRAPEUTES, AIDES-SOIGNANTS...).

1 656 PROFESSIONNELS EN SOUTIEN ACCUEIL, LOGISTIQUE, ACHATS, PATRIMOINE, RH, COMPTABILITÉ, MANAGEMENT, INFORMATIQUE, COMMUNICATION...

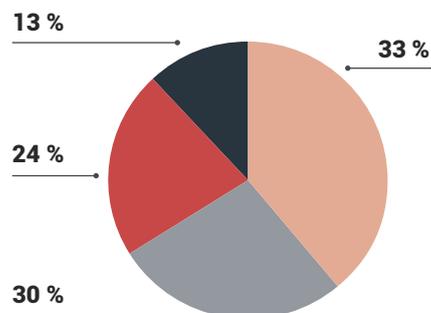
L'évolution des effectifs

La diminution des effectifs s'est poursuivie en 2021 conformément aux objectifs de la COG.

Répartition des entrées en 2021 par domaine d'activité



Répartition des départs en 2021 par domaine d'activité



EFFECTIFS EN CDI AU 31/12/2021

4 286 COLLABORATEURS

■ Administratif et technique ■ Aide à la personne ■ Médical ■ Paramédical

*NB : Effectifs CDI et CDD

L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES

La formation professionnelle

Filieris a poursuivi le développement des compétences de ses collaborateurs sur l'année 2021 malgré une situation sanitaire encore compliquée.

Les organismes de formation s'adaptent à la crise et les formats évoluent, notamment via le distanciel.

Filieris a réussi, malgré le contexte, à poursuivre la formation de ses collaborateurs et à revenir à un effort de formation à peu près équivalent à celui de 2019.

La gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) : accompagner la transformation de Filieris

Filieris a signé en mars 2021 son nouvel accord sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) d'une durée de 3 ans.

Différents indicateurs RH ont été mis en place afin d'améliorer le suivi de la GEPP au sein du groupe.

Les actions proposées ont notamment pour but d'attirer les compétences extérieures et de faire connaître la marque employeur, de développer les parcours professionnels des collaborateurs et leur employabilité en interne et en externe ainsi que d'optimiser le plan de développement des compétences afin de servir le projet d'entreprise.

Dans le cadre des actions déjà engagées, les entretiens annuels d'évaluation ont permis pour la première année d'analyser les souhaits de mobilité des collaborateurs. Ces derniers ont été arbitrés par le comité de carrière, dont la première réunion s'est tenue le 9 décembre 2021. Dans le même temps, le processus mobilité a été l'objet d'une démarche ARP.

LA FORMATION AU SEIN DE FILIERIS
(CHIFFRES AU 31 DÉCEMBRE 2021)

6 970
JOURS
RÉALISÉS

52 277
HEURES
RÉALISÉES

1 860
COLLABORATEURS
FORMÉS



LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

La transposition du « Ségur de la santé » aux SSIAD Filieris

En 2020, afin de faire bénéficier les personnels non médicaux de ses établissements et Ehpad du complément mensuel prévu dans le « Ségur de la Santé », les négociations avaient été lancées au sein de Filieris, aboutissant à l'allocation d'un complément mensuel, par décision unilatérale du 20 janvier 2021.

Ultérieurement, au gré des évolutions des discussions intervenues au plan national, l'entreprise a fait le nécessaire pour transposer, en interne et le plus rapidement possible, d'autres revalorisations. C'est ainsi qu'une décision unilatérale de l'employeur relative au versement d'un complément mensuel, issu de l'extension des accords du « Ségur de la santé », aux SSIAD a été présentée lors du CSE du 16 novembre 2021.

L'accompagnement des collaborateurs de Filieris sur l'obligation vaccinale

Avant même l'adoption de la loi du 5 août 2021, Filieris a souhaité expliciter à ses collaborateurs les annonces du gouvernement afférentes à l'obligation vaccinale.

Un effort pédagogique conséquent a été fait pour que chaque collaborateur puisse comprendre dans quelle situation il se trouvait et quelles démarches il devait accomplir pour se mettre en phase avec les obligations posées par la loi.

Indépendamment de l'accompagnement quotidien des équipes RH sur le terrain, un guide, « *Comprendre mon obligation vaccinale en 5 mn* », a été diffusé avec des éléments pratiques et des questions-réponses pour accompagner les salariés de l'entreprise.

Cette démarche d'accompagnement s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année 2021.

UN DIALOGUE SOCIAL ACTIF

Comme en 2020, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, Filieris a fait le choix de poursuivre sa dynamique en matière de dialogue social.

En 2021, ce dialogue social a permis l'adoption d'accords structurants.

13

RÉUNIONS DU CSE

6

RÉUNIONS DE LA CSSCT
(COMMISSION SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL)

14

RÉUNIONS DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX
+ 1 COMMISSION DE SUIVI DE L'ACCORD GEPP

Aides à domicile : Focus sur l'avenant 43

Une réforme, dite avenant 43, visant à une meilleure reconnaissance des métiers d'aide à domicile est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2021. Elle a pour objectif de revaloriser les rémunérations et de favoriser les parcours et l'évolution des salariés positionnés sur ces métiers.

Bien que non applicable directement au sein de Filieris, la direction générale a souhaité sa mise en œuvre pour l'interne à la même date que pour la branche, soit le 1^{er} octobre 2021.

L'évolution était visible sur la paie dès novembre.





06

La qualité de service sur les missions assurantielles

La CANSSM assure le pilotage du régime spécial de Sécurité sociale des mines.

Du fait de la baisse du nombre d'affiliés miniers, la gestion des activités de prestations de Sécurité sociale a été progressivement déléguée ou transférée à d'autres organismes :

- Assurance maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles : CNAM
- Assurance vieillesse et invalidité : Caisse des Dépôts et Consignations
- Action sanitaire et sociale individuelle : ANGDM

La CANSSM reste garante du respect des droits des affiliés en application des règles propres au régime minier et de la qualité du service rendu aux assurés.



L'ASSURANCE-MALADIE ET L'ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

La gestion de l'assurance maladie et de l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles a été confiée en 2015 à la CNAM. Cette dernière, au travers de trois CPAM, assure pour le compte de la CANSSM :

- la gestion des prestations des bénéficiaires (Artois et Moselle),
- la gestion de l'allocation décès (Côte d'Opale).

La bonne collaboration des équipes de la CNAM et de la CANSSM, le suivi de la mise en œuvre des mandats via un comité de pilotage et une commission d'administrateurs dédiée, permettent de veiller à la qualité du service rendu aux affiliés.

Les faits marquants

Les indicateurs du mandat de gestion CANSSM / CNAM sont globalement respectés et ce, malgré les conséquences de la pandémie (surcharge des appels téléphoniques, nombre d'agents réduit en raison de la multiplication des cas de Covid-19...). L'utilisation accrue des canaux dématérialisés (courriels, connexions au site « ameli.fr ») a contribué à maintenir les relations entre assurés et CPAM.

Des actions ont été menées pour vérifier la qualité de la bonne allocation des cartes Vitale. Les campagnes incitant à la vaccination se sont également poursuivies.

Au cours de l'année 2021, 294 dossiers ont été soumis à la commission de recours amiable, dont 87 ont été adressés en départage au conseil d'administration de la CANSSM.

La CANSSM a également transféré à la Retraite des Mines de la Caisse des dépôts et consignations, en date du 15 juin 2021, la gestion des soins de santé en cas de transfert définitif de résidence à l'étranger de ses affiliés. Ce transfert optimise les délais de traitement car la Retraite des Mines possède de nombreux éléments sur la situation de l'assuré réduisant ainsi la complexité des circuits de traitement avec la CANSSM.

Les assurés disposent d'un formulaire de soins de santé qui leur permet d'être pris en charge dans leur pays de résidence, selon les règles de ce dernier.

Ces traitements sont réalisés de plus en plus souvent par voie dématérialisée notamment au sein de l'Union européenne.

Au cours de l'exercice 2021, près de 165 formulaires de soins de santé ont été validés, principalement en Europe, en Algérie et au Maroc.

Les évolutions réglementaires

L'année 2021 a connu peu d'impacts directs de la loi de financement de sécurité sociale sur le régime minier à l'exception de la poursuite de la réforme de la complémentaire santé solidaire (CSS).

L'activité

	2021	2020
Nombre de bénéficiaires ouvrant droit	73 338	79 029
Nombre d'ayants droit	15 431	17 166
Total bénéficiaires	88 769	96 195
Âge moyen des bénéficiaires (ouvrant droit)	80	80
Proportion de 65 ans et plus (ouvrant droit)	87,2 %	86,4 %
Montant total des dépenses de prestations légales maladie, maternité, paternité, décès	829 M€	939 M€
Dont soins de ville	389 M€	390 M€
Montant total des dépenses accidents du travail/maladies professionnelles	193 M€	211 M€
Dont rentes	191 M€	209 M€
Nombre de rentes AT-MP en gestion	21 655	25 012
CSS - Nombre de bénéficiaires	225*	131

* Les données de l'année 2021 intègrent désormais l'ensemble des assurés bénéficiaires de la couverture avec ou sans participation financière de leur part.

L'ASSURANCE VIEILLESSE, INVALIDITÉ, DÉCÈS

La gestion du risque vieillesse et invalidité des assurés relevant du régime minier a été confiée par mandat de gestion à la Direction des Retraites et de la Solidarité de la Caisse des dépôts. La CDC Retraite des Mines assure le recouvrement des cotisations, le paiement des pensions de retraite de droit propre et de droit dérivé (conjoint et enfant), mais aussi d'invalidité.

Les faits marquants

La revalorisation des prestations en 2021

Le montant des pensions de retraite de base, des minima de pension et de certains minima sociaux ont été revalorisés de 0,4 % au 1^{er} janvier 2021.

Les pensions d'invalidité ont été revalorisées de 0,4 % au 1^{er} avril 2021.

Ces hausses ont également été appliquées à la majoration pour conjoint à charge.

La contribution sociale généralisée (CSG)

Les différents taux d'assujettissement à la contribution sociale généralisée ont été mis à jour au 1^{er} janvier 2021.

Taux normal	Taux médian	Taux réduit
8,3 %	6,6 %	3,8 %

La cotisation du régime local d'Alsace Moselle

Cette cotisation mise à la charge des assurés bénéficiant de ce régime n'a pas subi d'évolution en 2021. Le taux applicable aux retraites minières reste fixé à 1,5 %.

À noter que lorsque la personne ne cotise pas à la CSG, elle ne cotise pas à ce régime.

La cotisation volontaire PCO

Le taux de la cotisation volontaire dite « PCO » à laquelle ont adhéré des retraités du régime minier résidant dans le département de la Moselle, a augmenté. Elle est passée de 2,88 % en 2020 à 2,95 % au 1^{er} janvier 2021.

Le développement des projets inter-régimes

L'Union Retraite est chargée du pilotage stratégique de l'ensemble des projets de coordination, de simplification et de mutualisation ayant pour objet de rendre plus simple et plus compréhensible le système de retraites pour les usagers.

De nouveaux services ont été mis à la disposition des usagers et des administrations. Ces outils facilitent le dialogue entre les organismes et les usagers et permettent un traitement plus efficace des demandes par les administrations.

Dans ce cadre, la Retraite des Mines participe aux ateliers des projets du GIP UR et met en œuvre les services aux usagers développés par l'inter-régimes.

Le répertoire de gestion des carrières unique (RGCU)

Il s'agit de l'outil de centralisation de l'ensemble des données de carrière pour l'ensemble des régimes de retraite. Il permet une vision globale de la carrière des assurés, quels que soient leur régime d'affiliation et la diversité de leurs affiliations. L'intégration et la valorisation des carrières minières dans le RGCU est prévue en novembre 2022.



La mutualisation des contrôles d'existence

Cette mutualisation entre les régimes, effective depuis novembre 2019, a pour objectif de simplifier les démarches des assurés, souvent poly-pensionnés, résidant à l'étranger en établissant un seul contrôle d'existence par an et par pensionné.

Pour limiter le nombre d'envois d'enquêtes Vie, un appariement avec le système national de gestion des identifiants a été mis en production sur 4 pays européens en 2021 (Luxembourg, Allemagne, Suisse, Belgique). Pour la Retraite des Mines, à la fin de l'année 2021, un peu plus de 3 000 pensionnés ne reçoivent plus de contrôle d'existence.

La lutte contre la fraude

Des ateliers inter-régimes ont été mis en place dans le cadre de la lutte contre la fraude.

La reprise de la gestion pour les résidents à l'étranger

Depuis juin 2021, la retraite des mines a repris la gestion de droits aux soins de santé pour tous les affiliés du régime minier résidant à l'étranger en application des règlements européens et accords internationaux (voir plus haut).

Electronic Exchanges of Social Security Informations (EESSI)

Pour la Retraite des Mines, la mise en production est intervenue en octobre 2021. Cette évolution permet des échanges européens de données électroniques sur les risques maladie et vieillesse avec la dématérialisation des formulaires de droits aux soins et la liquidation des retraites entre organismes européens.

Une satisfaction des bénéficiaires sur les échanges dématérialisés

Conformément à la COG, afin de privilégier les échanges par courriel avec les pensionnés du régime minier, les attestations de paiements et attestations fiscales sont désormais mises à disposition des retraités sous forme dématérialisée dans l'espace personnel Ma retraite publique du site de la Retraite des Mines.

Une enquête adressée par mail à l'ensemble des retraités des mines a fait ressortir que les bénéficiaires sont attachés à leur régime de retraite. Le bon taux de réponse (45,4 %) montre qu'il s'agit d'une population finalement plutôt connectée et participative.

89 % DES RETRAITÉS INTERROGÉS TROUVENT SIMPLE D'OBTENIR LEUR ATTESTATION DIRECTEMENT DANS L'ESPACE PERSONNEL

87 % ÉVALUENT CET ACCÈS FACILE (8,4/10)

50 % DES RÉPONDANTS CONSULTENT ÉGALEMENT L'ATTESTATION DE PAIEMENT

L'activité

	2021	2020
Nombre de retraités	205 489	220 575
Âge moyen des bénéficiaires (hors droits dérivés enfants)	79,0	78,9
Pensionnés résidant à l'étranger	19,3 %	20,6 %
Prestations versées	1,16 Md€	1,23 Md€
Montant moyen annuel des pensions		
Pensions de droits personnels	8 103 €	8 101 €
Pensions de réversion	4 305 €	4 310 €

L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

La Caisse autonome nationale fixe, coordonne et contrôle l'ensemble des actions engagées en matière de politique d'action sanitaire et sociale collective.

Elle assure la gestion du budget national d'action sanitaire et sociale (BNASS).

Le BNASS finance la politique d'action sanitaire et sociale de la CANSSM (actions collectives au sein notamment des établissements Filiaris, prêts au titre de son action immobilière en faveur des établissements du régime minier, établissements Filiaris présentant des projets de restructuration, humanisation...) et la politique d'action sanitaire et sociale individuelle gérée par l'ANGDM.

En 2021, le BNASS a ainsi consacré 48,9 M€ à la politique d'action sanitaire et sociale.

Favoriser le bien vieillir au sein des établissements par le bien-être et l'innovation

Le BNASS finance de nombreuses actions pour favoriser le bien-être au sein des établissements Filiaris ou gérés par des associations accueillant des ressortissants miniers. Les subventions accordées ont pour objectifs de rompre l'isolement des résidents, d'aménager les locaux (comme par exemple la création d'un jardin thérapeutique), d'acquérir des matériels permettant la mise en œuvre de thérapies alternatives (bornes musicales, chariot Snoezelen, matériel connecté) ou encore d'aider les personnels à la bienveillance.



**BNASS ACTIONS COLLECTIVES 2021 (CANSSM)
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT TOTALES 2021**

6,7 M€

SECTION VIEILLESSE : 3,9 M€

SECTION MALADIE : 2,3 M€

SECTION AT/MP : 0,5 M€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS TOTALES 2021 :

19,5 M€

SECTION VIEILLESSE : 2,6 M€

SECTION MALADIE : 16,9 M€

Le jardinage thérapeutique à l'Ehpad de La Plaine de Scarpe

En 2021, une vingtaine de résidents de l'Ehpad La Plaine de Scarpe à Lallaing (59) ont aménagé des espaces de terrasse et ont installé deux jardinières adaptées dans le jardin qui leur est dédié.

Le projet d'une activité de jardinage à visée thérapeutique a vu le jour grâce aux professionnels de l'Ehpad. Cette action est un outil complémentaire et innovant pour le mieux-être des patients et leur prise en charge. Il permet d'offrir la possibilité de vivre dans un jardin, mais aussi de participer à sa création et d'en prendre soin.

Cette action, aussi appelée hortithérapie, est une approche pluridisciplinaire non médicamenteuse reconnue et validée, qui permet d'accompagner les personnes âgées qui souffrent de problèmes sociaux, physiques ou psychiatriques. Ces techniques sont particulièrement adaptées aux personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer.



L'IVS 3 : un nouvel équipement de pointe à l'établissement de Freyming-Merlebach

L'équipe du plateau technique de l'établissement Filiaris de Freyming-Merlebach s'est dotée, en mai 2021, d'un appareil de rééducation à la pointe de la technologie : l'IVS 3 (Intensive Visual Simulation).

L'IVS3 modernise la thérapie miroir, technique de rééducation fondée sur le principe d'illusion du cerveau. Le système remplace l'image du membre lésé (par exemple le bras droit) par une image positive d'un mouvement créée à partir du membre valide (le bras gauche).

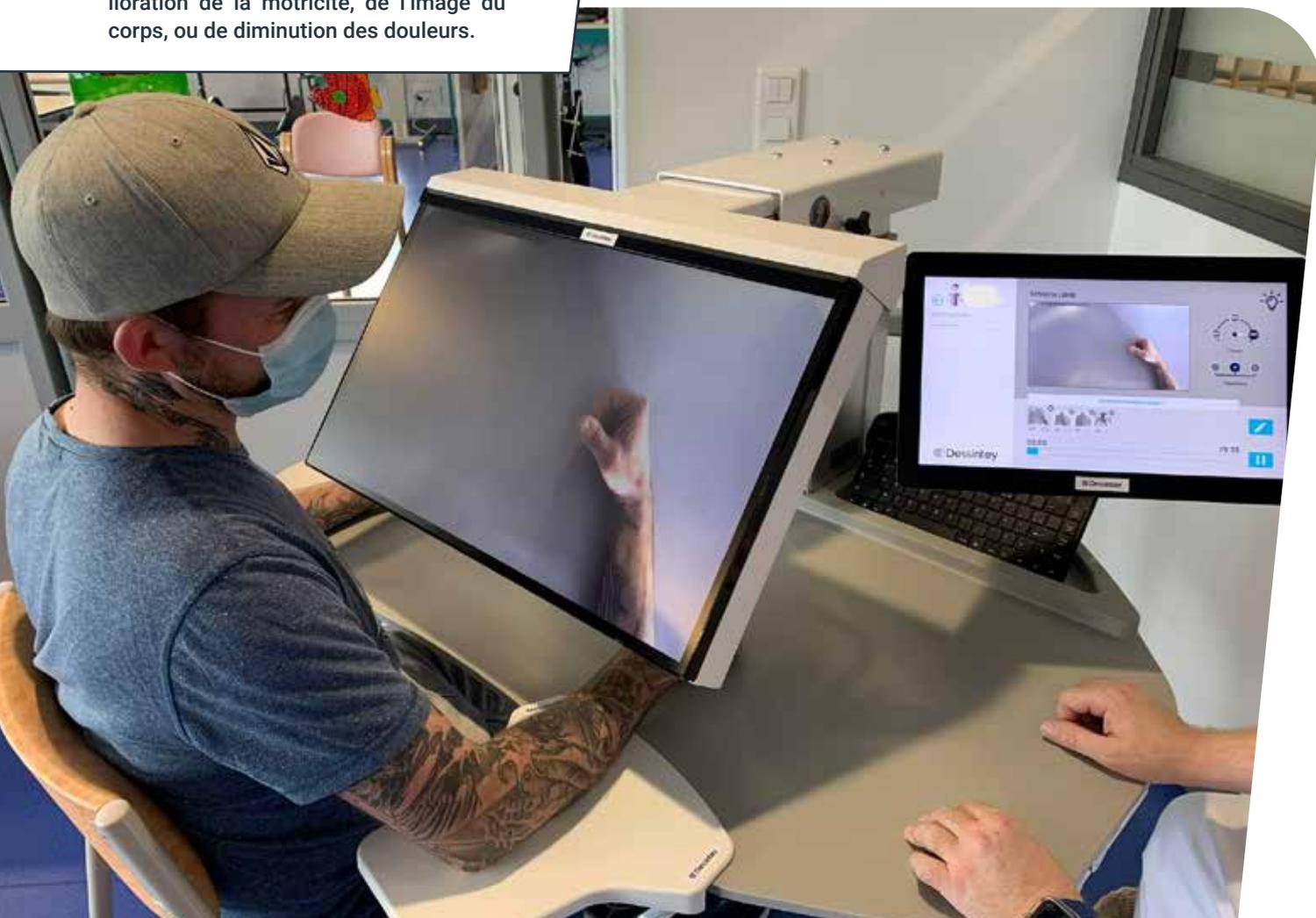
Les ergothérapeutes du plateau technique de neurologie et de traumatologie ont constaté des résultats encourageants auprès des patients, en termes d'amélioration de la motricité, de l'image du corps, ou de diminution des douleurs.

L'assistance vocale à l'USLD de Creutzwald

L'équipe gériatrique du pôle gériatrique de Creutzwald a permis à l'un de ses résidents atteint d'une pathologie ne lui autorisant qu'une faible mobilité des bras de tester un assistant vocal en chambre. Cet assistant lui permet, entre autres, de piloter son téléviseur, d'écouter de la musique et d'appeler ses proches de façon autonome.

Le dispositif comprend une interface infrarouge, une tablette tactile et une box internet.

Le travail avec les ergothérapeutes se poursuit. De nouvelles pistes sont envisagées via différents outils domotiques compatibles : contrôle de l'éclairage par ampoules connectées, pilotage de différents appareils électriques via des prises connectées (ventilateur...).





L'action sanitaire et sociale individuelle

La CANSSM contribue également, via le BNASS, au financement de l'action sanitaire et sociale individuelle, qui a été transférée à l'Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs (ANGDM).

Outre la politique d'action sanitaire et sociale individuelle, l'ANGDM assure la gestion des services sociaux et de la politique vacances au bénéfice des assurés du régime minier.

L'action sanitaire et sociale individuelle est principalement orientée vers l'aide au maintien à domicile (aide-ménagère), le renforcement du lien social et la prévention de la perte d'autonomie.

BNASS ACTIONS INDIVIDUELLES 2021 (ANGDM) - DÉPENSES TOTALES 2021 :

22,7 M€

Branche AT/MP	2 614 €
Branche Maladie	3 943 780 €
Branche Vieillesse	18 783 579 €
Total	22 729 973 €



Données financières



LA MAÎTRISE DES RISQUES

En 2021, le groupe national de maîtrise des risques (GNMR) qui gère la mise en œuvre des plans annuels de contrôle interne a concentré ses travaux sur la cartographie des risques. Cette dernière a ainsi subi une profonde refonte.

L'ensemble du fonctionnement des processus stratégiques et opérationnels du siège a été recensé et détaillé. Des processus particulièrement sensibles et touchant également les directions régionales ont été intégrés. Cela a notamment été le cas des processus de la paie, ces derniers ayant par ailleurs été revus dans le cadre de la mutualisation de la paie initiée en 2015. Sous l'égide de la direction comptable et financière, des ateliers par processus ont réuni les experts métiers du service Paie national et du GNMR.

La cartographie des risques a été présentée fin 2021 aux commissaires aux comptes. Ces derniers en ont souligné la méthodologie et la qualité tout en incitant à son élargissement aux directions régionales en 2022.

LA CERTIFICATION DES COMPTES

Pour l'exercice 2021, les comptes de la CANSSM sont certifiés sans réserves ni recommandations.

Cette opinion émise par le commissaire aux comptes a été obtenue après la mise en œuvre des travaux d'audit, tant dans les domaines du contrôle interne que dans celui des comptes de l'assurantiel et de l'offre de santé, ainsi que du système d'information.

Ce résultat témoigne de l'implication de l'ensemble des collaborateurs et partenaires du régime des mines.

Bilan actif

ACTIF (en €)	Exercice 2021			Exercice 2020	Évolution
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	(en %)
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	8 260 651	7 622 965	637 686	293 290	117,4
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (205)	8 311 393	7 543 786	767 607	808 781	-5,1
Diverses autres immobilisations incorporelles* (201, 203, 206, 208, 232, 237)	-50 742	79 179	-129 921	-515 490	-74,8
Immobilisations corporelles	383 540 715	265 180 063	118 360 652	115 932 397	2,1
Terrains (211)	6 294 618	22 000	6 272 618	6 585 657	-4,8
Agencements et aménagements de terrains (212)	4 277 749	3 291 676	986 073	1 026 557	-3,9
Constructions (213, 214)	263 331 849	178 384 583	84 947 266	89 233 885	-4,8
Installations techniques, matériels et outillages (215)	53 213 335	46 643 749	6 569 585	5 996 308	9,6
Diverses autres immobilisations corporelles (218)	40 425 215	36 838 054	3 587 161	3 257 748	10,1
Immobilisations corporelles en cours (231)	3 321 794		3 321 794	2 755 452	20,6
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles (238)	12 676 155		12 676 155	7 076 790	79,1
Immobilisations financières	119 634 542	19 396	119 615 146	92 057 878	29,9
Titres de participation et parts (261)	32 640 189		32 640 189	30 720 328	6,2
Autres formes de participation et créances rattachées à des participations (266, 267, 268)	593 643		593 643	593 643	0,0
Titres immobilisés (271, 272, 273, 27682)	2 827		2 827	2 827	0,0
Prêts (274, 27684)	65 414 974	19 396	65 395 578	60 455 668	8,2
Dépôts et cautionnements versés (275)	42 043		42 043	37 921	10,9
Autres créances immobilisées (276)	20 940 867		20 940 867	247 491	8 361,3
Total actif immobilisé	511 435 908	272 822 424	238 613 484	208 283 566	14,6
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours (3)	3 125 164		3 125 164	3 244 968	-3,7
Fournisseurs, intermédiaires sociaux et prestataires débiteurs (409)	30 124 777	22 764 713	7 360 065	10 269 506	-28,3
Créances d'exploitation	146 129 918	12 294 082	133 835 836	239 720 889	-44,2
Clients, cotisants et comptes rattachés (41 sauf 419)	53 007 822	12 039 072	40 968 749	39 291 168	4,3
Personnel et comptes rattachés (42)	1 419 548		1 419 548	1 049 243	35,3
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43)	1 297		1 297	2 333	-44,4
Entités publiques (44)	59 984 877		59 984 877	50 410 291	19,0
Organismes et autres régimes de sécurité sociale (45)	17 252 255		17 252 255	138 124 327	-87,5
Débiteurs divers (46)	14 464 119	255 010	14 209 109	10 843 527	31,0
Comptes transitoires ou d'attente (47)	3 686 583		3 686 583	2 174 316	69,6
Charges constatées d'avance (486)	4 174 327		4 174 327	4 471 400	-6,6
Disponibilités	19 461 520	0	19 461 520	12 966 248	50,1
Banques, établissements financiers et assimilés (51 débiteur)	19 396 331		19 396 331	12 892 452	50,4
Autres trésoreries (52, 53, 54, 58)	65 189		65 189	73 796	-11,7
Total actif circulant	206 702 290	35 058 795	171 643 495	272 847 328	-37,1
TOTAL ACTIF	718 138 197	307 881 218	410 256 979	481 130 894	-14,7

Bilan passif

PASSIF (en €)	Exercice 2021 avant affectation	Exercice 2020 avant affectation	Évolution (en %)
CAPITAUX PROPRES			
Dotations, apports (102)	31 969 331	5 297 777	503,4
Biens remis en pleine propriété aux organismes (103)	3 100 193	3 100 193	0,0
Réserves (106)	147 115 557	146 284 273	0,6
Régimes de base (ou branche)	44 257 123	44 257 123	0,0
Régimes complémentaires (ou branche)	2 006 754	2 006 754	0,0
Autres	100 851 680	100 020 396	0,8
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur) (11)	-573 673 820	-584 290 189	-1,8
Régimes de base (ou branche)	-443 555 640	-455 375 272	-2,6
Régimes complémentaires (ou branche)	-650 431	-555 922	17,0
Autres	-129 467 750	-128 358 996	0,9
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (12)	8 619 670	11 447 653	-24,7
Régimes de base (ou branche)	8 710 170	11 542 162	-24,5
Régimes complémentaires (ou branche)	-90 499	-94 509	-4,2
Autres	0	0	
Subventions d'investissements (131+138-139)	4 747 752	4 263 435	11,4
Provisions réglementées (14)	1 500 390	1 664 283	-9,8
Total capitaux propres	-376 620 927	-412 232 576	-8,6
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (15)			
Provisions pour risques et charges courantes (151)	8 720 870	5 798 418	50,4
Provisions pour risques et charges techniques (152)	61 855 760	64 383 382	-3,9
Autres provisions pour charges (158)	6 214 363	6 561 962	-5,3
Total provisions pour risques et charges	76 790 992	76 743 762	0,1
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts auprès des établissements de crédit** (164, 51 créateur)	6 215 210	6 380 074	-2,6
Dépôts et cautionnements reçus (165)	525 204	520 016	1,0
Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (167)	285 000 000	453 000 000	-37,1
Autres emprunts et dettes assimilées (168)	6 596 483	488 547	NS
Total dettes financières	298 336 897	460 388 638	-35,2
AUTRES DETTES			
Clients et cotisants créditeurs	496 201	1 677 334	-70,4
Cotisants créditeurs (4192 à 4195)	496 201	1 677 334	-70,4
Fournisseurs de biens, prestataires de services et comptes rattachés (401, 403, 4081)	9 953 348	9 320 415	6,8
Fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés (404, 405, 4084)	2 254 007	1 849 561	21,9
Prestataires : versements directs aux assurés et allocataires (406, 4086)	116 747 067	114 450 825	2,0
Prestataires : versements à des tiers (407, 4087)	143 350	184 850	-22,5
Personnel et comptes rattachés (42)	24 713 843	25 459 270	-2,9
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43)	11 719 860	12 516 078	-6,4
Entités publiques (44)	32 824 684	36 140 509	-9,2
Organismes et autres régimes de sécurité sociale (45)	155 250 853	105 340 596	47,4
Créditeurs divers (46)	13 007 043	14 087 521	-7,7
Comptes transitoires ou d'attente (47)	46 560 732	35 089 111	32,7
Produits constatés d'avance (487)	-1 920 970	115 000	NS
Total Autres dettes	411 750 017	356 231 070	15,6
TOTAL PASSIF	410 256 979	481 130 894	-14,7

Compte de résultat – charges

CHARGES (en €)	Exercice 2021	Exercice 2020	Évolution (en %)
CHARGES DE GESTION TECHNIQUE (I)			
Prestations sociales	2 244 559 915	2 445 277 549	-8,2
Prestations légales (6561)	2 188 930 261	2 388 532 306	-8,4
Prestations extra légales : action sanitaire et sociale (6562)	23 793 943	23 399 563	1,7
Actions individualisées (6562x1)	20 588 471	20 705 788	-0,6
Actions collectives (6562x2)	3 205 472	2 693 776	19,0
Actions de prévention (6563)	2 973 846	2 815 682	5,6
Prestations spécifiques à certains régimes (6564)	24 985 047	26 800 615	-6,8
Diverses prestations (6565, 6568)	3 876 818	3 729 383	4,0
Charges techniques, transferts, subventions et contributions	86 868 339	232 071 976	-62,6
Transferts entre organismes de sécurité sociale et assimilés (6571)	31 284 222	177 179 410	-82,3
Compensations et Dotations (6571x1)	17 940 844	17 060 414	5,2
Contribution versée à la CNSA (6571155)		137 603 552	-100,0
Autres transferts (6571 sauf 6571x1, 6571155)	13 343 378	22 515 444	-40,7
Autres charges techniques (6572)	55 584 116	54 892 566	1,3
Diverses Charges techniques (658)	1 197 682	756 787	58,3
Dotations aux provisions pour charges techniques	66 691 764	66 207 883	0,7
Pour prestations sociales (6814)	61 698 122	64 105 782	-3,8
Pour dépréciation des actifs circulant (6817)	4 993 643	2 102 101	137,6
TOTAL DES CHARGES DE GESTION TECHNIQUE (I)	2 399 317 699	2 744 314 195	-12,6
CHARGES DE GESTION COURANTE (II)			
Achats	34 227 282	36 870 536	-7,2
Autres achats (60 sauf 603, 606, 607)	4 356 602	4 584 842	-5,0
Variation des stocks approvisionnements et marchandises (603)	119 896	12 873	831,4
Achats non stockés de matières et fournitures (606)	12 578 491	13 003 851	-3,3
Achats de marchandises (607)	17 172 293	19 268 971	-10,9
Autres charges externes (61, 62)	65 914 602	68 026 027	-3,1
Services extérieurs (61)	40 113 401	45 293 954	-11,4
Autres services extérieurs (62)	25 801 201	22 732 073	13,5
Personnel extérieurs à l'organisme (621)	2 920 995	2 098 241	39,2
Autres services extérieurs (62 sauf 621)	22 880 206	20 633 831	10,9
Impôts, taxes et versements assimilés (63)	23 325 005	23 456 073	-0,6
Taxes liés aux personnels (631, 632, 633)	19 544 616	19 880 893	-1,7
Taxes sur le chiffre d'affaire non récupérable (6352)	1 337 939	1 372 414	-2,5
Autres taxes (635 sauf 6352, 637)	2 442 450	2 202 766	10,9
Charges de personnel (64)	220 009 075	223 099 709	-1,4
Salaires et traitements (641 à 644)	161 376 696	164 939 478	-2,2
Charges sociales (645 à 648)	58 632 379	58 160 231	0,8
Autres charges de gestion courante (651 à 655)	1 045 354	1 200 751	-12,9
Diverses charges de gestion courante (651 à 654)	457 220	319 959	42,9
Autres charges de gestion courante (655)	588 134	880 792	-33,2
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions (6811,6812,6815,6816)	16 663 776	17 734 230	-6,0
TOTAL DES CHARGES DE GESTION COURANTE (II)	361 185 093	370 387 326	-2,5
CHARGES FINANCIÈRES (III)			
Charges financières sur opérations de gestion courante et techniques (661,664,665,666,667)	63 962	74 939	-14,6
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (III)	63 962	74 939	-14,6

CHARGES (en €)	Exercice 2021	Exercice 2020	Évolution (en %)
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion courante (671)	-3 059 345	2 164 301	-241,4
Charges exceptionnelles sur opérations techniques (674)	38 651	32 019	20,7
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (675)	1 079 944	216 332	399,2
Autres charges exceptionnelles (678)	400 223	287 120	39,4
Dotations aux amortissements dépréciations et provisions - Charges exceptionnelles (687)	43 795	33 289	31,6
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)	-1 496 732	2 733 060	-154,8
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET ASSIMILÉS (V)			
Impôts sur les bénéfices et assimilés (695)	221 073	177 647	24,4
TOTAL IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET ASSIMILÉS (V)	221 073	177 647	24,4
TOTAL DES CHARGES VI =I+II+III+IV+V	2 759 291 095	3 117 687 168	-11,5
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE EXCÉDENTAIRE (XII = XI-VI)	8 619 670	11 447 653	
TOTAL GÉNÉRAL (XIII = VI + XII)	2 767 910 765	3 129 134 821	-11,5

Compte de résultat – produits

PRODUITS	Exercice 2021	Exercice 2020	Évolution (en %)
PRODUITS DE GESTION TECHNIQUE (VII)			
Cotisations, impôts et produits affectés	55 366 291	54 156 327	2,2
Cotisations sociales (7561)	51 728 551	51 139 274	1,2
Impôts : contribution sociale généralisée (7565)	37 029	44 396	-16,6
Impôts et taxes affectés (7566)	3 601 199	2 972 658	21,1
Produits techniques	2 366 071 556	2 723 107 974	-13,1
Transferts entre organismes de sécurité sociale et assimilés (7571)	1 372 909 430	1 666 942 932	-17,6
Compensations et Dotations (7571x1)	1 363 081 289	1 504 923 095	-9,4
Prise en charge par la CNSA (7571144)		150 879 317	-100,0
Autres transferts (7571 sauf 7571x1, 7571144)	9 828 141	11 140 520	-11,8
Contributions publiques (7572)	993 162 126	1 056 165 042	-6,0
Divers produits techniques (758)	4 454 879	5 643 853	-21,1
Reprises sur provisions et sur dépréciations	65 824 997	64 529 698	2,0
Reprises sur provisions pour charges techniques (7814)	64 221 240	63 524 563	1,1
Reprises sur dépréciations des actifs circulants (7817)	1 603 757	1 005 136	59,6
TOTAL DES PRODUITS DE GESTION TECHNIQUE (VII)	2 491 717 724	2 847 437 853	-12,5
PRODUITS DE GESTION COURANTE (VIII)			
Ventes de produits et prestations de services (70)	245 408 738	246 113 939	-0,3
Prestations de services (706)	209 467 552	206 035 965	1,7
Ventes de marchandises (707)	30 776 762	34 313 603	-10,3
Autres ventes (70 sauf 706 et 707)	5 164 424	5 764 371	-10,4
Production immobilisée (72)	11 353		NS
Subventions d'exploitation (74)	3 073 581	2 857 123	7,6
Autres produits de gestion courante (751 à 755)	17 004 876	26 275 909	-35,3
Autres produits de gestion courante (751 à 754)	819 279	906 014	-9,6
Autres produits de gestion courante (755)	16 185 598	25 369 895	-36,2
Reprises sur provisions et sur dépréciations (7811,7815,7816)	4 634 046	3 047 762	52,0
Transferts de charges d'exploitation (791)	382 158	315 777	21,0
TOTAL DES PRODUITS DE GESTION COURANTE (VIII)	270 514 753	278 610 509	-2,9
PRODUITS FINANCIERS (IX)			
Produits financiers sur opérations de gestion courante et techniques (76 sauf 768)	2 705	4 073	-33,6
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (IX)	2 705	4 073	-33,6
PRODUITS EXCEPTIONNELS (X)			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion courante (771)	1 686 663	817 405	106,3
Produits exceptionnels sur opérations de gestion techniques (774)	66 007	41 244	60,0
Produits exceptionnels sur opérations en capital (775,777,778)	3 552 763	1 967 320	80,6
Reprises sur provisions et transfert de charges exceptionnelles (787,797)	370 151	256 417	44,4
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (X)	5 675 584	3 082 386	84,1
TOTAL DES PRODUITS (XI = VII+VIII+IX+X)	2 767 910 765	3 129 134 821	-11,5
RESULTAT NET DE L'EXERCICE DÉFICITAIRE (XII = XI-VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (XIII = XI + XII)	2 767 910 765	3 129 134 821	-11,5

La CANSSM adresse ses remerciements à ses collaborateurs et aux patients de l'offre de santé Filiéris pour leur participation lors des prises de vues illustrant ce rapport annuel.

Directeur de la publication : Gilles de Lacaussade, directeur général

Responsable de la publication, conception et rédaction : Béatrice Monteux,
directrice de la communication

Création graphique et réalisation : Parimage

Iconographie : Raphaël de Bengy

Impression : Imprimerie RGI

Filieris
la santé en action

filieris.fr



secumines.org

CANSSM - Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines
Siège social : 77, avenue de Ségur - 75714 Paris Cedex 15

